



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/10
9 octobre 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquantième réunion
New Delhi, 6 – 10 novembre 2006

RAPPORT GLOBAL D'ACHÈVEMENT DES PROJETS DE L'ANNÉE 2006

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

TABLE DES MATIÈRES

I.	Sommaire	1
II.	Introduction.....	2
III.	Aperçu des rapports d'achèvement de projets reçus et attendus	2
IV.	Analyse des rapports d'achèvement des projets d'investissement	4
	a) Rapports d'achèvement de projets reçus et attendus.....	4
	b) Élimination de SAO réalisée	5
	c) Retards dans la mise en œuvre	5
	d) Caractère complet des informations communiquées	6
	e) Évaluation générale et cotes.....	7
V.	Analyse des rapports d'achèvement des projets ne portant pas sur des investissements ...	7
	a) Aperçu	7
	b) Financement, retards, élimination, évaluation	8
	c) Qualité des renseignements reçus	9
VI.	Calendrier de remise des rapports d'achèvement de projets en 2007	9
VII.	Amélioration de la cohérence des données présentées dans les rapports d'achèvement de projets et dans les rapports périodiques annuels.....	10
VIII.	Enseignements tirés.....	10
	a) Projets d'investissement.....	10
	b) Projets ne portant pas sur des investissements.....	11
	c) Accords pluriannuels.....	11
	d) Suivi.....	11
IX.	Mesure attendue de la part du Comité exécutif.....	11

Annexes :

Annexe I : Statistiques

Annexe II : Enseignements tirés provenant des rapports d'achèvement de projet, pour les accords pluriannuels

I. Sommaire

1. Ce rapport a pour objet de fournir au Comité exécutif un aperçu des résultats présentés dans les rapports d'achèvement de projets (RAP) reçus au cours de la période de compte rendu, à savoir depuis sa 47^e réunion en novembre 2005. Le nombre total de RAP reçus pour des projets d'investissement en 2006 est tombé à 73 (contre 282 en 2005) tandis que le nombre total de RAP attendus pour des projets d'investissement achevés a baissé de 92 à 86. Pour les projets ne portant pas sur des investissements, le nombre de RAP reçus est passé de 65 à 38 en 2006 tandis que le nombre de rapports manquants a augmenté de 62 à 63.

2. Les 73 RAP déposés pour des projets d'investissement ont été examinés quant à l'élimination accomplie, les retards de mise en œuvre, l'intégralité des informations et la cohérence des données, l'évaluation générale et les enseignements tirés. Un certain nombre d'enseignements intéressants ont été rapportés. Ils sont en partie techniques mais font surtout référence à des problèmes de gestion de la préparation et de la mise en œuvre des projets. Les plus utiles sont présentés à l'Annexe II-A.

3. La plupart des 38 RAP sur des projets ne portant pas sur des investissements contiennent des renseignements substantiels et une analyse. Les enseignements tirés faisaient référence notamment à la mise en œuvre des PGF, soulignant les difficultés propres au travail avec les petites et moyennes entreprises dans le secteur de l'entretien. Il y a aussi plusieurs références aux projets-cadres qui, selon les enseignements tirés communiqués, devraient être de nature plus homogène et inclure de préférence un nombre limitée d'entreprises pour éviter des complications majeures dans la mise en œuvre qui à leur tour entraînent des retards. Une sélection des enseignements tirés figure à l'Annexe II-B.

4. Les rapports finals présentés pour la prorogation des projets de renforcement des institutions (RI) sont de qualité variable et plus ou moins complets. Certains fournissent des renseignements complets et une évaluation mais beaucoup ne le font pas, ce qui rend difficile l'identification des réalisations de la période de RI précédente. Il y a souvent des incohérences dans la communication des progrès et les enseignements tirés ne sont pas reliés à de nouvelles tâches pour l'année suivante. Les agences sont invitées à améliorer le contrôle de qualité pour les rapports sur le RI.

5. Pour la première fois et conformément à la décision 48/12, les enseignements tirés durant la mise en œuvre des accords pluriannuels sont présentés dans ce document. Ils ont été transmis par le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ainsi que le Bureau régional du PNUE pour l'Asie et le Pacifique. Ces enseignements ne figuraient pas dans les rapports périodiques des programmes annuels de mise en œuvre, tel que prévu par la décision 48/12 mais ils étaient préparés par les agences d'exécution à la demande de l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation. Des extraits sont présentés à l'Annexe II-C.

6. Le Comité exécutif n'a aucune décision à prendre sur les enseignements tirés puisqu'ils ne s'appliquent pas à des questions qui n'ont pas encore été traitées par le Comité exécutif. Toutefois, ils constituent une lecture intéressante pour tous ceux qui préparent et mettent en œuvre des projets dans des agences d'exécution et bilatérales, pour les intermédiaires financiers, les PMU et les Unités nationales de l'ozone. Les réunions des réseaux régionaux offriront un

forum intéressant pour discuter des enseignements tirés de la mise en œuvre des projets et des accords pluriannuels dans les régions. Le Secrétariat du Fonds en tient compte également dans l'examen des projets et des accords d'élimination.

7. La décision suggérée à la fin du document concerne le calendrier de l'année prochaine pour le dépôt des RAP par les agences, d'autres améliorations dans la cohérence des données et la fourniture des renseignements manquants.

II. Introduction

8. Ce rapport a pour objet de fournir au Comité exécutif un aperçu des résultats présentés dans les RAP reçus au cours de la période de compte rendu, à savoir depuis sa 47^e réunion en novembre 2005. Le projet de rapport a été envoyé aux agences d'exécution et aux agences bilatérales. Les observations reçues ont été prises en compte dans la version finale du rapport ainsi que le nombre de RAP que les agences prévoient déposer en 2007 (voir Tableau IV à l'Annexe I).

9. À sa 48^e réunion, le Comité exécutif a décidé de demander aux agences d'inclure les enseignements tirés dans les rapports périodiques des programmes annuels de mise en oeuvre, puisque les projets pluriannuels représentent actuellement les principales modalités de mise en oeuvre des projets. Il a demandé aussi à l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, d'inclure ces enseignements tirés dans le rapport global d'achèvement des projets, en plus de ceux signalés dans les rapports d'achèvement de projet (décision 48/12). Une sélection des enseignements tirés signalés figure à l'Annexe II-C du présent rapport.

III. Aperçu des rapports d'achèvement de projets reçus et attendus

10. La diminution du nombre de RAP reçus en 2006, constatée au paragraphe 1, est imputable en partie à la date de tombée précoce (23 septembre 2006) et en partie à la réduction du nombre des RAP attendus. De plus, le PNUD et le PNUE n'ont pas suivi le calendrier de dépôt convenu au cours des deux premiers trimestres de 2006 tandis que l'ONUDI a largement dépassé les cibles (voir Tableau 1 à l'Annexe I). Les rapports sur les activités récurrentes ne figurent pas dans les RAP mais dans les rapports périodiques annuels, selon la décision 29/4, tandis que des rapports finals sont remis pour chaque phase des projets de RI, avec la demande de prorogation. Les tranches annuelles des projets pluriannuels ne doivent pas non plus faire l'objet de rapport dans les RAP. Les Tableaux 1 et 2 fournissent des données plus détaillées, par agence, incluant des chiffres comparatifs pour les deux périodes de compte rendu précédentes.

11. Les agences d'exécution et bilatérales avaient déposé, au 23 septembre 2006, un total de 1 667 RAP pour des projets d'investissement et 626 RAP pour des projets ne portant pas sur des investissements, soit 95,1% (comparé à 94,5% l'an dernier) des RAP attendus pour des projets d'investissement et 90,8% (comparé à 90,4% l'an dernier) pour des projets ne portant pas sur des investissements achevés en date du 31 décembre 2005.

Tableau 1
Aperçu des projets d'investissement (à l'exception des projets pluriannuels)

Agence	Projets achevés Fin décembre 2005	Nombre total de RAP reçus pour les projets achevés fin décembre 2005	RAP attendus	RAP reçus pendant la période de compte rendu		
				2004	2005	2006 ⁽¹⁾
France	12	9	3	0	0	1
Allemagne	16	10	6	0	1	7
BIRD	440	401 ⁽²⁾	39	37	57	26
Italie	4	4	0	N/A	4	0
Japon	5	5	0	N/A	2	1
Royaume-Uni	1	0	1	N/A	N/A	0
PNUD	869	832 ⁽³⁾	37	96	149	11
ONUDI	404	404 ⁽⁴⁾	0	37	69	26
USA	2	2	0	0	0	1
Total	1 753	1 667	86	170	282	73

Tableau 2
Aperçu des projets ne portant pas sur des investissements (excluant les préparations de projets, les programmes de pays, les projets pluriannuels, les projets continus comme la constitution de réseaux et les activités d'échange d'informations et les projets de renforcement des institutions)

Agence	Projets achevés fin décembre 2005	Nombre total de RAP reçus pour les projets achevés fin décembre 2005	RAP attendus	RAP reçus pendant la période de compte rendu		
				2004	2005	2006 ⁽¹⁾
Australie	7	7 ⁽²⁾	0	0	0	6
Autriche	1	1	0	N/A	N/A	N/A
Canada	42	40	2	8	7	6
Danemark	1	1	0	N/A	N/A	N/A
Finlande	3	2	1	N/A	N/A	0
France	16	11	5	1	0	2
Allemagne	31	30	1	7	7	2
BIRD	25	24	1	0	2	2
Israël	1	1	0	1	0	N/A
Japon	6	6	0	0	5	N/A
Pologne	1	1	0	0	0	1
Singapour	2	0	2	0	0	0
Afrique du Sud	1	1	0	N/A	N/A	N/A
Suède	2	1	1	N/A	N/A	0
Suisse	3	3	0	1	N/A	N/A
PNUD	163	135 ⁽³⁾	28	2	17	6
PNUE	272	250 ⁽⁴⁾	22	22	18	8
ONUDI	72	72	0	14	9	3
USA	40	40	0	0	0	2
Total	689	626	63	56	65	38

⁽¹⁾ Après la 47e réunion du Comité exécutif (4 novembre 2005 au 23 septembre 2006).

⁽²⁾ En outre, l'Australie a remis un rapport d'annulation de projet.

⁽³⁾ En outre, le PNUD a remis 2 RAP pour des projets transférés.

⁽⁴⁾ En outre, le PNUE a remis un RAP pour un projet en cours.

12. Au 23 septembre 2006, le PNUD qui de loin met en oeuvre le plus grand nombre de projets d'investissement, avait remis 5 des 10 RAP dont le dépôt était prévu d'ici la fin septembre de cette année pour des projets d'investissement et 6 des 21 RAP prévus pour des projets ne portant pas sur des investissements. Le PNUE a remis 8 des 14 RAP dont le dépôt était prévu pour des projets ne portant pas sur des investissements et l'ONUDI a transmis 26 RAP pour des projets d'investissement, soit 22 de plus que prévu ainsi que 3 RAP pour des projets ne portant pas sur des investissements pour lesquels aucun dépôt n'était prévu. La Banque mondiale a remis 12 RAP pour des projets d'investissement, un de plus que prévu et un sur les 3 RAP pour des projets ne portant pas sur des investissements et dont le dépôt était prévu pour la fin septembre de cette année. Le Canada a remis les 4 RAP dont le dépôt était prévu pour des projets ne portant pas sur des investissements.

13. Le PNUD compte encore le plus grand nombre de RAP attendus (37 pour des projets d'investissement et 28 pour des projets ne portant pas sur des investissements), suivi de la Banque mondiale avec 39 RAP attendus pour des projets d'investissement et un pour les projets ne portant pas sur des investissements achevés à la fin de 2005. Pour le PNUE ainsi que pour plusieurs agences bilatérales, le nombre total de RAP attendus pour les 2 catégories de projets va de 1 à 22 (voir Tableaux 1 et 2). Il reste encore 4 RAP à remettre pour des projets ne portant pas sur des investissements achevés à la fin de 2000 dont 2 étaient mis en oeuvre par le PNUD et 2 par Singapour.

IV. Analyse des rapports d'achèvement des projets d'investissement

a) Rapports d'achèvement de projets reçus et attendus

14. À la fin de 2005, le PNUD avait achevé 869 projets d'investissement pour lesquels il a remis 832 RAP (95,7% du total) au 23 septembre 2006; l'ONUDI avait achevé 404 projets et a remis 404 RAP (100%). La Banque mondiale avait achevé 440 projets et a remis 401 RAP (91,1%). Le Japon avait achevé 5 projets et a remis 5 RAP (100%). L'Allemagne avait achevé 16 projets et a remis 10 RAP (62,5%). La France avait achevé 12 projets et a remis 9 RAP (75%). L'Italie avait achevé 4 projets et a remis 4 RAP (100%). Les États-unis d'Amérique avaient achevé 2 projets et ont remis 2 rapports (100%).

15. Comme l'an dernier, l'ONUDI a remis le plus grand nombre de RAP, notamment pour des projets de solvants et de mousses. Le deuxième groupe de rapports le plus important provenait du secteur des mousses. Toutefois, ce secteur compte encore le plus grand nombre de rapports attendus, suivi par celui de la réfrigération. Les projets sur les mousses (47) et sur la réfrigération (20) représentent ensemble 67 des 86 RAP à remettre pour des projets d'investissement achevés à la fin de 2005 (voir Tableau II de l'Annexe I). L'arriéré de RAP pour les premiers projets d'investissement achevés à la fin de 1999 a été éliminé.

16. Les 73 RAP reçus dans la période de compte rendu (4 novembre 2005 au 23 septembre 2006) représentent des projets achevés dans 22 pays. 70% des rapports d'achèvement portent sur des projets mis en oeuvre dans 8 pays (Algérie, République populaire de Chine, Inde, Indonésie, Iran, Jordanie, Pakistan et Turquie).

b) Élimination de SAO réalisée

17. L'élimination de SAO par les projets couverts dans les RAP s'avère telle que prévue dans la plupart des projets d'investissement, l'élimination totale déclarée étant légèrement supérieure au montant prévu (voir Tableau 3). Toutefois, les renseignements fournis par les RAP sur l'élimination réalisée sont parfois incomplets lorsque les données sur l'unité de production et la consommation de SAO avant et après la conversion ne sont pas fournies (voir Tableau VIII de l'Annexe I). En outre, dans 25 rapports sur 73, les données sur l'élimination des SAO communiquées dans les RAP diffèrent des données sur les SAO communiquées dans les rapports périodiques de 2005. Dans certains, ces écarts sont dus à une manière différente d'arrondir les chiffres mais 15 projets affichent des différences importantes. Le nombre de cas présentant de telles différences ainsi que l'ampleur des écarts sont en hausse par rapport à l'an dernier.

Tableau 3
Élimination des SAO par projet, avec RAP remis

Agence	Nombre de projets	RAP		Rapport périodique 2005	
		PAO à éliminer	PAO éliminées	PAO à éliminer	PAO éliminées
France	1	3,6	3,6	3,6	0,0
Allemagne	7	481,0	481,0	483,0	0,0
Japon	1	18,2	18,2	18,2	0,0
UNDP	11	284,1	285,0	286,0	286,0
ONUDI	26	2 444,6	2 444,6	2 479,2	2 479,2
Banque mondiale	26	1 758,5	1 797,6	1 338,0	1 351,1
USA	1	29,0	0,0	29,0	0,0
Total	73	5 019,1	5 030,0	4 637,0	4 116,3

c) Retards dans la mise en oeuvre

18. Sur 73 projets, 7 ont été achevés avant la date prévue et 66 présentaient des retards allant de 2 à 78 mois. Pour 39 projets sur 73 (53,4%), les retards dépassaient 12 mois, contre 74 projets (28,9%) pour les RAP reçus l'an dernier. La moyenne des retards signalés dans les RAP en 2006 est passée à 18,84 mois (contre 9,20 mois) tandis que la durée moyenne d'un projet est passée de 43,4 mois à 45,56 mois (voir Tableau 4). Un moins grand nombre de projets sont achevés avant la date prévue d'achèvement, en partie à cause des réductions des durées approuvées pour un nombre de projets (moins de 12 mois pour un projet et entre 12 et 24 mois pour 20 projets).

19. Les retards ne peuvent être attribués à des secteurs ou à des agences d'exécution en particulier. Le plus souvent, ils sont imputables aux entreprises bénéficiaires (36), puis aux fournisseurs (18), à des facteurs externes (12), aux gouvernements (12), aux agences d'exécution (5) et au financement (1).

Tableau 4
Retards dans la mise en oeuvre
(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'an dernier, fournis à titre comparatif)

Agence	Nombre de projets	Retards moyens selon les RAP (mois)	Retards moyens selon les rapports périodiques de 2005 (mois)	Durées moyennes selon les RAP (mois)	Durées moyennes selon les rapports périodiques de 2005 (mois)
France	1	16,23	16,23	41,63	41,63
Allemagne	7	25,37	27,30	47,56	49,49
Japon	1	15,20	12,17	41,63	38,60
PNUD	11	11,50	11,50	44,11	44,11
ONUDI	26	14,44	14,68	41,22	41,46
Banque mondiale	26	23,61	23,14	49,61	49,80
USA	1	50,73	50,73	62,93	62,93
Total	73 (256)	18,84 (9,20)	18,92 (9,32)	45,56 (43,42)	45,87 (38,96)

d) Caractère complet des informations communiquées

20. Les renseignements-clés sont fournis moins régulièrement que l'an dernier, par exemple, la liste de consommation annuelle de SAO et celle des produits de remplacement figurent dans 65,8% des RAP contre 93,4% l'an dernier et 85,2% l'année précédente (voir Tableau 5). La liste des équipements détruits continue d'être fournie dans la plupart des cas (69,9% comparé à 80,5% l'an dernier). L'absence complète d'informations dans certaines parties des RAP est signalée dans 4 cas. Toutefois, les renseignements sont encore trop souvent incomplets, notamment sur les SAO et les produits de remplacement (28,8% des RAP contre 5,9% en 2005), les coûts et les économies d'exploitation (20,5% des RAP contre 7,4% l'an dernier), les équipements détruits (15,1% contre 9,8% en 2005) et la liste des biens d'équipement (4,1% contre 0,4% en 2005).

Tableau 5
Informations fournies par les rapports d'achèvement des projets d'investissement reçus pendant la période de compte rendu (les chiffres de l'an dernier sont indiqués entre parenthèses, à titre comparatif)

	Fournies		Incomplètes		Non fournies		"Ne s'applique pas"*	
	Nombre de Projets	Pourcentage %	Nombre de Projets	Pourcentage %	Nombre de Projets	Pourcentage %	Nombre de Projets	Pourcentage %
Liste de la consommation annuelle de SAO et de produits de remplacement	48	65,8% (93,4%)	21	28,8% (5,9%)	1	1,4% (0%)	3	4,1% (0,8%)
Liste des biens d'équipement	68	93,2% (99,6%)	3	4,1% (0,4%)	1	1,4% (0%)	1	1,4% (0%)
Coûts d'exploitation détaillés	46	63,0% (88,3%)	15	20,5% (7,4%)	2	2,7% (0,4%)	10	13,7% (3,9%)
Liste des équipements détruits	51	69,9% (80,5%)	11	15,1% (9,8%)			11	15,1% (9,8%)

*Selon les indications des agences d'exécution

e) Évaluation générale et cotes

21. Durant la période de compte rendu, les agences d'exécution ont jugé "très satisfaisant" 38,3% des projets, comparé à 56,3% l'année précédente; 56,2% des projets "satisfaisant" comparé à 41% en 2005 et 5,5% "peu satisfaisant" comparé à 2,7% l'année précédente (voir Tableau 6).

Tableau 6
Nouvelle évaluation générale de la mise en œuvre des projets par les agences avec la nouvelle présentation des RAP
(les chiffres de l'an dernier sont indiqués entre parenthèses à titre comparatif)

Nouvelle évaluation	France	Allemagne	Japon	PNUD	ONUDI	Banque mondiale	USA	Total	% du total
Très satisfaisant				7	11	10		28	38,3% (56,3%)
Satisfaisant	1	7	1	4	13	15		41	56,2% (41,0%)
Peu satisfaisant					2	1	1	4	5,5% (2,7%)
Total	1	7	1	11	26	26	1	73	100,0%

V. Analyse des rapports d'achèvement des projets ne portant pas sur des investissements

a) Aperçu

22. Le plus grand nombre de RAP (38) reçus et attendus pour des projets ne portant pas sur des investissements concerne des projets d'assistance technique mis en œuvre surtout par le PNUD et le PNUE. Le PNUE a continué de réduire le nombre des RAP attendus mais il a remis moins de RAP que les années précédentes et il a augmenté le nombre de ses RAP attendus, tout comme le PNUD. Pour les projets d'assistance technique bilatérale, il reste 7 RAP à remettre et 5 RAP pour des projets de formation (voir Tableau III à l'Annexe I).

23. Conformément à la décision 29/4, les programmes de pays, les préparations de projets ainsi que les activités récurrentes du PNUE, y compris le réseautage, n'ont pas à remettre de RAP. La même décision prévoit aussi que les projets de renforcement des institutions remettent des rapports finals sur la phase précédente avec les demandes de prorogation (voir Tableau 7).

Tableau 7
Aperçu des rapports sur le renforcement des institutions

Agence	RAP pour des projets remis avant la décision 29/4	Rapports finals reçus avec les demandes de prorogation pour des projets achevés jusqu'en décembre 2005**	Rapports finals reçus avec les demandes de prorogation en 2006**
France	1	0	2
BIRD	7	13	2
PNUD	1	77	10
PNUE	10	154	52
ONUDI	2	13	2
USA	0	1	0
Total	21	258	68

* Achevé voulant dire qu'une phase est achevée.

** Excluant les projets de démarrage et les projets dont l'approbation ne vaut que pour un an. Dans ces cas-là, aucun rapport final n'est remis.

24. Les formats adoptés à la 32^e réunion du Comité exécutif pour les rapports finals et les demandes de prorogation des projets de renforcement des institutions continuent de s'appliquer aux demandes de renouvellement. Les rapports finals et les plans d'action déposés sont de qualité variable et plus ou moins complets. Certains fournissent des renseignements complets et une évaluation mais beaucoup ne le font pas, ce qui rend difficile une évaluation des résultats obtenus durant la période précédente de renforcement des institutions. Il y a souvent des incohérences dans la communication des progrès et les enseignements tirés ne sont pas reliés à de nouvelles tâches pour l'année suivante. Dans bien des cas, les rapports finals se ressemblent beaucoup et ont été préparés, de toute évidence, à l'aide de la fonction copier-coller. Les agences sont invitées à améliorer le contrôle de qualité pour les rapports sur le renforcement des institutions et à s'assurer que les résultats obtenus, les enseignements tirés et les problèmes restants soient convenablement mis en lumière dans les rapports finals.

b) Financement, retards, élimination, évaluation

25. Les dépenses réelles pour tous les projets ne portant pas sur des investissements achevés et ayant fait l'objet de RAP représentent 80% des dépenses prévues, ce qui, comme l'an dernier, représente de légères économies globales (voir Tableau 8) mais qui dans un certain nombre de cas restent à confirmer une fois que les données financières définitives seront disponibles.

Tableau 8
Budgets, élimination et retards signalés dans les RAP recus pour des projets
ne portant pas sur des investissements (chiffres de l'an dernier entre parenthèses à titre comparatif)

Agence	Nombre de projets	Montants approuvés (\$US)	Montants effectivement décaissés (\$US)	PAO éliminer (tonnes)	à PAO éliminées (tonnes)	Retard (mois)	moyen
Bilatérales	19	2 056 959	1 514 077	29,8	2,6	22,86	(24,77)
PNUD	6	342 582	312 082	130,4	130,4	22,81	(20,29)
PNUE	8	555 250	511 862	0,0	0,0	11,17	(22,06)
ONUDI	3	370 000	369 167	13,0	13,0	13,22	(29,30)
Banque mondiale	2	390 900	266 895	41,0	41,0	44,63	(21,80)
Total	38	3 715 691	2 974 083	214,2	187,0	20,77	(23,20)

26. Les retards dans la mise en œuvre des projets varient encore considérablement. Sur 38 projets ne portant pas sur des investissements, 3 ont été achevés avant la date prévue, 5 à la date prévue et pour les 29 autres, les retards variaient de 2 à 65 mois et un projet n'a communiqué aucune date d'achèvement. Dans 21 cas (55,3% des projets), les retards dépassaient 12 mois. On n'observe aucune corrélation entre les types de projets et la durée des retards. Le PNUD affiche une légère augmentation du retard moyen pour ses projets (22,81 mois contre 20,29 mois l'an dernier). Le retard moyen des projets du PNUE a diminué de 22 à 11 mois et pour l'ONUDI il est passé de 29 à 13 mois. Toutefois, la Banque mondiale affiche une augmentation importante de son retard moyen qui passe de 21,8 mois à 44,6 mois. La moyenne générale des retards pour les projets ne portant pas sur des investissements est de 20,77 mois après la date d'achèvement prévue, soit une légère diminution par rapport au chiffre de 23,2 mois en 2005.

27. La différence entre l'élimination de PAO prévue et déclarée est presque entièrement due à 4 projets mis en œuvre par les agences bilatérales pour lesquels le montant réel de l'élimination déclaré était inférieur au montant prévu.

28. 13,2% des projets ont été jugés très satisfaisants, 60,5% satisfaisants comme prévu et 13,2% satisfaisants mais pas comme prévu, chiffre nettement moins élevé que l'an dernier avec 29,3% (voir Tableau 9). La validité de ces appréciations ne peut être vérifiée que pendant les évaluations. Pour plusieurs projets jugés satisfaisants mais pas comme prévu, aucune explication claire n'a été fournie pour expliquer cette cote. Trois des 38 projets ne portant pas sur des investissements n'ont fourni aucune évaluation générale.

Tableau 9
Évaluation générale des projets ne portant pas sur des investissements, par agence
(chiffres de l'an dernier entre parenthèses à titre comparatif)

Évaluation	Bilatérale	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale	Total	% du total
Très satisfaisant	3			2		5	13,2% (8,6%)
Satisfaisant ou satisfaisant comme prévu	10	6	4	1	2	23	60,5% (48,3%)
Satisfaisant mais pas comme prévu	1		4			5	13,2% (29,3%)
Peu satisfaisant	2					2	5,3% (1,7%)
Non disponible	3					3	7,9% (5,2%)
Total	19	6	8	3	2	38	100% (100%)

c) Qualité des renseignements reçus

29. La plupart des RAP sur des projets ne portant pas sur des investissements contiennent des renseignements substantiels et une analyse. Les évaluations générales qui sont sensées utiliser des paramètres prédéfinis ne sont pas toujours disponibles ou sont remplacées par des textes. Le caractère concret des renseignements fournis dans la section sur les causes des retards et les mesures correctives prises varie beaucoup. En règle générale, des facteurs reliés aux gouvernements ou aux agences sont cités comme causes des retards.

30. Les UNO ont transmis des observations sur les projets de RAP pour 24 des 38 rapports reçus et les agences d'exécution pour 14. Les enseignements tirés transmis sont très souvent intéressants et substantiels, comme le démontre l'Annexe II-B. L'intérêt croissant manifesté par le Comité exécutif pour ces enseignements à ses 47^e et 48^e réunions et les lignes directrices sur la préparation des RAP pour des projets ne portant pas sur des investissements qui inclut une section sur les enseignements tirés, ont probablement contribué à cette évolution positive.

VI. Calendrier de remise des rapports d'achèvement de projets en 2007

31. Comme dans les années antérieures, les agences d'exécution ont transmis des calendriers pour la remise des RAP attendus. Le Tableau IV de l'Annexe I indique les RAP à remettre pour des projets achevés en date du 31 décembre 2005 et tient compte du nombre de RAP attendus en date du 23 septembre 2006. En plus du calendrier précédent, les agences d'exécution déposeront en 2007 des RAP pour des projets achevés au cours de l'année 2006.

VII. Amélioration de la cohérence des données présentées dans les rapports d'achèvement de projets et dans les rapports périodiques annuels

32. La décision 47/6 b) i) demandait aux agences d'exécution d'établir d'ici la fin de janvier 2006, en collaboration avec le Secrétariat, la pleine cohérence des données entre les rapports d'achèvement de projets, l'Inventaire et les rapports périodiques annuels. Le Secrétariat a transmis à toutes les agences des informations détaillées sur l'exhaustivité des données et les incohérences contenues dans les RAP reçus par rapport à l'Inventaire et aux rapports périodiques. Tous les cas d'informations incomplètes et d'incohérences dans les données des RAP reçus en 2003 ont été résolus (voir Tableau V de l'Annexe I) tandis que le processus se poursuit avec le PNUE pour certains RAP reçus en 2004 et 2005 (voir Tableaux VI et VII de l'Annexe I) 15), avec plusieurs agences pour des RAP reçus en 2005 et il a commencé pour les RAP reçus en 2006 (voir Tableau VIII de l'Annexe I).

33. Pendant la période de compte rendu, 62 RAP reçus étaient incomplets et 145 RAP présentaient des données incohérentes, y compris des RAP remis entre le 8 octobre 2005 et le 3 novembre 2005 qui sont parvenus trop tard pour être inclus dans l'analyse pour la dernière période de compte rendu (voir Tableau VIII de l'Annexe I). Le nombre des RAP incomplets a diminué (62 contre 79 l'an dernier). Le nombre de RAP contenant des données incohérentes a également diminué (145 contre 151 l'an dernier). Toutefois, à cause de la diminution importante du nombre de RAP déposés, comparé à la période de compte rendu précédente, la proportion des RAP présentant des données incomplètes ou incohérentes a considérablement augmenté. Cette hausse provient surtout des incohérences dans les RAP remis par les agences bilatérales et la Banque mondiale, dans ce dernier cas elles touchent surtout la "date d'achèvement prévue révisée" qui est souvent absente ou différente de celle indiquée dans le rapport périodique (voir Tableau VIII de l'Annexe I).

34. Afin d'améliorer la cohérence des données et de faciliter la préparation des RAP, il est possible de télécharger la première page du rapport sur le site du Secrétariat depuis juillet 2004. En indiquant le numéro ou le titre du projet, la première page des formulaires du RAP se remplit automatiquement avec les données de la banque de données de l'Inventaire des projets du Secrétariat, incluant les données et les remarques des derniers rapports périodiques. Toutefois, la persistance d'un nombre élevé de rapports présentant des incohérences semble indiquer que cette possibilité n'est pas utilisée régulièrement.

VIII. Enseignements tirés

a) Projets d'investissement

35. Les enseignements tirés dans les 73 RAP remis pour des projets d'investissement durant la période de compte rendu 2006 ont été examinés. En dépit du petit nombre de RAP reçus par rapport aux années précédentes, un certain nombre d'enseignements intéressants ont été signalés. Ils sont en partie techniques mais font surtout référence à des problèmes de gestion de la préparation et de la mise en œuvre des projets. Les plus utiles sont présentés à l'Annexe II-A. Ils sont regroupés par secteur d'activités. Les enseignements tirés sont particulièrement utiles lorsqu'ils puisent dans des expériences vécues pendant la mise en œuvre du projet et qu'ils

décrivent comment des problèmes particuliers ont été surmontés. Ils présentent ainsi un intérêt pour d'autres projets qui pourraient rencontrer des problèmes similaires.

36. Par contre, de nombreux autres enseignements tirés sont trop généraux ou bien trop précis ou trop brefs et ne fournissent aucun élément utile pour d'autres projets. Bien souvent, il s'agit d'un résumé des résultats obtenus voire d'une répétition des activités entreprises. Ces enseignements ne figurent pas à l'Annexe II mais la liste complète est disponible sur demande et sur l'intranet du Secrétariat dans la section sur l'évaluation des RAP.

b) Projets ne portant pas sur des investissements

37. Les enseignements tirés dans les 38 RAP remis sur des projets ne portant pas sur des investissements ont été examinés. En dépit de leur petit nombre, plusieurs sont intéressants notamment ceux qui concernent la mise en œuvre des PGF et qui soulignent les difficultés propres au travail avec les petites et moyennes entreprises dans le secteur de l'entretien. Il y a aussi plusieurs références aux projets-cadres qui selon les enseignements tirés communiqués, devraient être de nature plus homogène et inclure de préférence un nombre limité d'entreprises pour éviter des complications majeures dans la mise en œuvre qui à leur tour entraînent des retards. Une sélection des enseignements tirés figure à l'Annexe II-B. La liste complète est disponible sur demande et sur l'intranet du Secrétariat dans la section sur l'évaluation des RAP.

c) Accords pluriannuels

38. Pour la première fois et conformément à la décision 48/12, les enseignements tirés durant la mise en œuvre des accords pluriannuels sont présentés dans ce document. Ils ont été transmis par le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ainsi que le Bureau régional du PNUE pour l'Asie et le Pacifique pour une sélection d'accords pluriannuels. Ces enseignements ne figuraient pas dans les rapports périodiques des programmes annuels de mise en œuvre mais ils étaient préparés par les agences d'exécution à la demande de l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation. Des extraits sont présentés à l'Annexe II-C.

d) Suivi

39. Le Comité exécutif n'a aucune décision à prendre sur les enseignements tirés puisqu'ils ne s'appliquent pas à des questions qui n'ont pas encore été traitées par le Comité exécutif. Toutefois, ils constituent une lecture intéressante pour tous ceux qui préparent et mettent en œuvre des projets dans des agences d'exécution et bilatérales, pour les intermédiaires financiers, les PMU et les Unités nationales de l'ozone. Les réunions des réseaux régionaux offrirait un forum intéressant pour discuter des enseignements tirés de la mise en œuvre des projets et des accords pluriannuels dans les régions. Le Secrétariat du Fonds en tient compte également dans l'examen des projets et des accords pluriannuels.

IX. Mesures attendues de la part du Comité exécutif

40. Le Comité exécutif pourrait :

- a) Prendre note du rapport global d'achèvement des projets de l'année 2006, y compris le calendrier de remise des RAP attendus et les enseignements tirés qui figurent à l'Annexe II;
- b) Demander aux agences bilatérales et d'exécution concernées :
 - i) d'établir d'ici la fin janvier 2007, en collaboration avec le Secrétariat du Fonds multilatéral, la pleine cohérence entre les données des RAP, de l'Inventaire et des rapports périodiques annuels;
 - ii) de fournir d'ici la fin janvier 2007 les informations encore manquantes dans un certain nombre de RAP; et
 - iii) d'éliminer d'ici la fin janvier 2007 l'arriéré de RAP pour des projets achevés avant la fin de 2004.

ANNEX I: STATISTICS

Table I
Schedule for Planned Submission of PCRs in 2006 and Actual Delivery

	Schedule	Sector	Investment		Non-Investment	
			Schedule	Received	Schedule	Received
UNDP	March 2006	TAS/DEM			9	
	June 2006	TAS/DEM			9	
	September 2006*		10*	1FOA, 1REF, 3ARS	3*	6TAS
	December 2006*		10*		3*	
	Total		20	5	24	6
Status at September 23, 2006				-5		-15
	Schedule	Sector	Investment		Non-Investment	
			Schedule	Received	Schedule	Received
UNEP	December 2005					2TAS
	February 2006					2TRA, 1TAS
	June 2006	TAS (10), TRA(4)	0		14	2TRA
	September 2006					1TRA
	Total		0		14	8
Status at September 23, 2006						-6
	Schedule	Sector	Investment		Non-Investment	
			Schedule	Received	Schedule	Received
UNIDO	October 2005	Refrigeration	1			
	December 2005	Refrigeration	1	1FOA		
	January 2006			2REF		
	February 2006	Foam	1	1FOA, 1REF, 1SOL		
	May-June 2006			2FOA		
	July 2006	Refrigeration	1			
	August 2006				5FOA, 4REF, 8SOL, 1PHA	3TAS
	Total		4	26	N/A	3
Status at September 23, 2006				+22		+3
	Schedule	Sector	Investment		Non-Investment	
			Schedule	Received	Schedule	Received
IBRD	January 2006			2FOA, 2REF		
	March 2006	Refrigeration (1), Foam (2)	3	1REF, 3FOA	--	1TAS
	June 2006	Foam (1), Refrigeration (1)	1		1	
	July 2006	Foam (4), Aerosol (2), Refrigeration (1)	5		2	
	September 2006	Foam (1), Refrigeration (1)	2	3REF, 1FOA	--	
	October 2006	Refrigeration (2), Foam (2)	4		--	
	November 2006	Multisector (2), Foam (2), Refrigeration (2)	6		--	
	December 2006	Refrigeration (2), Foam (6)	8		--	
	Total		29	12	3	1
Status at September 23, 2006				+1		-2
	Schedule	Sector	Investment		Non-Investment	
			Schedule	Received	Schedule	Received
Canada	15 November 2005				4	4
	April 2006					2 TRA
	Total		0		4	6
Status at September 23, 2006						+2

*Indicative figures only, contingent on number of actual projects completed by 31 December 2005. As a result, the figures may be revised upwards or downwards.

Table II
PCRs for Investment Projects Received and Due by Implementing Agency,
Sector and Year
(For Projects Completed Until the End of 2005)

Agency	Sector	PCR(s) Received in:										PCR(s) Due in ¹ :					
		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total	2002	2003	2004	2005	2006	Total
UNDP	Aerosol	1	-	9	4	11	-	-	4	3	32	-	-	-	3	2	5
	Foam	20	34	79	83	117	87	82	77	7	586	-	3	6	4	11	24
	Fumigant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
	Halon	-	-	3	13	-	1	-	1	-	18	-	-	-	-	-	-
	Refrigeration	1	22	2	33	9	22	39	42	1	171	-	-	1	4	1	6
	Solvent	3	-	-	19	-	-	1	2	1	25	-	-	-	-	-	-
	Sterilant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
	Total	25	56	93	152	137	110	122	126	11	832	-	3	7	12	15	37
UNIDO	Aerosol	6	6	10	6	4	2	-	7	-	41	-	-	-	-	-	-
	Foam	8	22	3	22	11	15	11	14	8	114	-	-	-	-	-	-
	Fumigant	-	-	-	-	2	1	-	1	-	4	-	-	-	-	-	-
	Halon	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
	Process Agent	-	-	-	-	1	3	2	4	-	10	-	-	-	-	-	-
	Phase-Out Plan	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-
	Refrigeration	12	25	11	32	14	22	24	34	7	181	-	-	-	-	-	-
	Solvent	5	13	5	3	3	5	5	4	9	52	-	-	-	-	-	-
Total	32	66	29	63	35	48	42	64	25	404	-	-	-	-	-	-	
World Bank	Aerosol	4	6	6	-	1	-	2	5	-	24	-	-	1	3	-	4
	Foam	18	25	38	20	20	18	8	26	6	179	-	3	2	11	1	17
	Fumigant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	2
	Halon	2	1	1	-	-	-	-	-	-	4	-	-	1	-	-	1
	Multiple Sectors	1	-	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2	-	2
	Others	-	-	2	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-
	Process Agent	-	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	-	-	-
	Production	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
	Refrigeration	18	24	22	26	15	16	12	21	6	160	-	1	4	2	4	11
	Solvent	15	4	3	1	-	-	-	3	-	26	-	-	1	1	-	2
	Sterilant	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Total	59	60	73	48	36	34	23	56	12	401	-	4	10	20	5	39	
Bilateral	Aerosol	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
	Foam	-	-	3	2	2	2	-	5	6	20	-	-	-	6	-	6
	Halon	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
	Refrigeration	-	1	1	-	-	-	-	2	4	8	1	-	1	-	1	3
	Solvent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
	Total	-	1	5	2	3	2	-	7	10	30	1	1	1	6	1	10
Grand Total		116	183	200	265	211	194	187	253	58	1,667	1	8	18	38	21	86

¹ 6 months after projects completion according to the Progress Report.

Table III
Project Completion Report Received and Due for Non-Investment Projects
(For Projects Completed Until the End of 2005)

Agency	Sector	See PCR(s) Received so far for Year Due										PCR(s) Due in ¹ :									
		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total	Before 1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total	
UNDP	Demonstration	-	-	5	-	-	7	1	2	-	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Technical Assistance	-	6	39	17	7	5	1	15	6	96	-	2	-	1	1	11	6	7	28	
	Training	-	18	6	-	-	-	-	-	-	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Total	-	24	50	17	7	12	2	17	6	135	-	2	-	1	1	11	6	7	28	
UNEP	Technical Assistance	9	53	3	18	22	18	5	6	1	135	-	-	1	1	1	1	6	3	13	
	Training	8	34	1	2	21	15	20	9	5	115	-	-	-	-	-	-	4	5	9	
	Total	17	87	4	20	43	33	25	15	6	250	-	-	1	1	1	1	10	8	22	
UNIDO	Demonstration	-	-	-	6	7	3	3	3	-	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Technical Assistance	-	6	8	-	4	1	3	4	3	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Training	-	1	1	-	5	6	7	1	-	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Total	-	7	9	6	16	10	13	8	3	72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
World Bank	Demonstration	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Technical Assistance	5	4	6	-	1	-	2	1	1	20	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
	Training	-	3	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Total	6	7	6	-	1	-	2	1	1	24	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Bilateral	Demonstration	5	5	12	-	3	1	1	-	2	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Technical Assistance	-	-	13	1	1	9	14	15	8	61	1	-	-	-	-	1	-	5	7	
	Training	1	3	19	1	9	6	5	6	5	55	1	-	-	-	1	-	3	-	5	
	Total	6	8	44	2	13	16	20	21	15	145	2	-	-	-	1	1	3	5	12	
Grand Total	29	133	113	45	80	71	62	62	31	626	2	2	1	2	3	14	19	20	63		

¹ 6 months after projects completion according to the Progress Report.

Table IV
Schedule for Submission of Outstanding PCRs in 2007
(For Projects Completed until 31 December 2005)

	Schedule	Sector	Investment PCRs	Non-Investment PCRs	
UNDP	January 31	Foam Refrigeration	9 1	- 7	
	March 31	Aerosol Fumigation Refrigeration	1 4 1	1 - -	
	July 31	Aerosol Foam Refrigeration	4 6 -	- - 7	
	September 30	Foam Halon Solvent Refrigeration	5 - 1 1	- 1 - 6	
	Total		37	28	
	Total PCRs Due as of September 23, 2006			37	28
	UNEP	Schedule	Sector	Investment PCRs	Non-Investment PCRs
December 2006		Technical Assistance		6	
		Training		3	
January 2007		Technical Assistance		3	
Total		N/A	12		
Total PCRs Due as of September 23, 2006			N/A	22	
UNIDO*	Schedule	Sector	Investment PCRs	Non-Investment PCRs	
	July	Fumigation Halon Solvent Refrigeration	6 1 4 3	6 - - 2	
	September	Solvent Fumigation	1	2	
	November	Aerosol Fumigation Halon Refrigeration	3 2 2 5	1 - 1 -	
	December	Fumigation	1	-	
	Total		26	12	
	Total PCRs Due as of September 23, 2006			0	0
World Bank**	Schedule	Sector	Investment PCRs	Non-Investment PCRs	
	January	Refrigeration (1) Foam (1) Solvents (1)	3	--	
	March	Multisector (1) Refrigeration (1)	2	1	
	July	Foam (1) Aerosol (2) Refrigeration (1)	4	--	
	September	Foam (1) Refrigeration (1)	2	-	
	October	Refrigeration (1) Foam (1)	2	--	
	November	Halon (1) Methyl Bromide (1) Refrigeration (2)	4	--	
	December	Refrigeration (2) Foam (3)	5	--	
	Total		22	1	
Total PCRs Due as of September 23, 2006			39	1	

* Will be submitted for projects completed in 2006 and 2007.

**Table includes expected PCRs for projects completed up through December 2005 with outstanding PCRs (40 total) and takes care of the number of outstanding PCRs as of September 2006 *minus* PCRs that will be submitted by December 31, 2006 (expected 17). The Bank will, in addition to the above schedule, be submitting PCRs in CY2007 for projects completed through 2006 and up to June 30, 2007.

Table V
SUMMARY OF PCRs RECEIVED IN 2003 WITH DATA PROBLEMS
(As of September 23, 2006)

	Germany		UNDP		UNEP		UNIDO		World Bank		Total	
	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved
Incomplete Information			63	63			23	23			86	86
Solved as % of Total				100%				100%				100%
Data Inconsistencies												
Date Approved			4	4			1	1			5	5
Planned Date of Completion	4	4	2	2	1	1	6	6	3	3	16	16
Date Completed	5	5	11	11	11	11	2	2	7	7	36	36
Funds Approved			5	5			1	1	4	4	10	10
Funds Disbursed	5	5	8	8			1	1	4	4	18	18
ODP To Be Phased Out			8	8	1	1			2	2	11	11
ODP Phased Out			17	17	1	1	3	3	2	2	23	23
Total	14	14	55	55	14	14	14	14	22	22	119	119
Solved as % of Total		100%		100%				100%		100%		100%

Table VI
SUMMARY OF PCRs RECEIVED IN 2004 WITH DATA PROBLEMS
(As of September 23, 2006)

	Canada		Germany		Japan		UNDP		UNEP		UNIDO		World Bank		Total	
	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved
Incomplete Information			2	2	1	1	46	46			28	28	9	9	86	86
Solved as % of Total				100%		100%		100%				100%		100%		100%
Data Inconsistencies																
Planned Date of Completion	1	1	1	1							1	1	3	3	6	6
Revised Planned Date of Completion	1	1	3	3	1	1	15	15	4	4	2	2	24	24	50	50
Date Completed	1	1	3	3			11	10	1	1			9	9	25	24
Funds Approved							2	2			3	3	6	6	11	11
Funds Disbursed	2	2					9	9					6	6	17	17
ODP To Be Phased Out							2	1			2	2			4	3
ODP Phased Out							1	0			4	4	3	3	8	7
Total	5	5	7	7	1	1	40	37	5	5	12	12	51	51	121	118
Solved as % of Total		100%		100%		100%		93%		100%		100%		100%		98%

Table VII
SUMMARY OF PCRs RECEIVED IN 2005 WITH DATA PROBLEMS
(As of September 23, 2006)

	Canada		Germany		Japan		UNDP		UNEP		UNIDO		World Bank		Total	
	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved
Incomplete Information	1	1	1		1	1	33	28			32	32	11	10	79	72
Solved as % of Total		100%		0%		100%		85%				100%		91%		91%
Data Inconsistencies																
Date Approved	3	3					3	3							6	6
Planned Date of Completion			1				15	15			2	2	2	1	20	18
Revised Planned Date of Completion	3	3			2	2	23	21	3	3			27	26	58	55
Date Completed	2	2	1		2	2	22	22	1	1	1	1	6	6	35	34
Funds Approved	1	1	1										6	6	8	7
Funds Disbursed	1	1					4	4			1	1	5	5	11	11
ODP To Be Phased Out							2	2					3	3	5	5
ODP Phased Out							4	4			1	1	3	3	8	8
Total	10	10	3	0	4	4	73	71	4	4	5	5	52	50	151	144
Solved as % of Total		100%		0%		100%		97%		100%		100%		96%		95%

Table VIII
SUMMARY OF PCRs RECEIVED IN 2006 WITH DATA PROBLEMS
(As of October 9, 2006)

	Australia		Canada		France	Germany		Japan		Poland	UNDP	UNEP	UNIDO		World	Total	
	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved				
Incomplete Information	1	1	1	1	2	8	7				5	1	9	9	35	80	18
Solved as % of Total		100%		100%			88%							100%			23%
Data Inconsistencies																	
Date Approved	1	1			1	1	1								3	8	2
Planned Date of	1	1	2	2	1							1			17	25	3
Revised Planned Date of Completion	1	1	5	5	1	4	0					3	1	1	43	65	7
Date Completed	2	2			2	3	3	1	1	1			1	1	5	22	7
Funds Approved			2	2	1	1	1								4	11	3
Funds Disbursed			4	4	1							1			4	14	4
ODP To Be Phased Out						2	2						1	1	5	11	3
ODP Phased Out			1	1	1	8	8	1	1				1	1	5	28	11
Total	5	5	14	14	8	19	15	2	2	1	0	5	4	4	86	184	40
Solved as % of Total		100%		100%			79%		100%					100%			22%

**ANNEXE II : LEÇONS TIRÉES DANS UN CONTEXTE D'ACCORD PLURIANNUEL DÉCLARÉES
DANS LES RAPPORTS D'ACHÈVEMENT DE PROJET**

A. PROJETS D'INVESTISSEMENT

- a) L'utilisation de la technologie du dioxyde de carbone liquide pour les matelas en mousse de polyuréthane souple moulée fabriqués au moyen de distributeurs de mousse haute pression est une proposition parfaitement viable (ALG/FOA/31/INV/44 et deux autres projets en Algérie, Allemagne).
- b) La participation du Bureau national de l'ozone dès le début du projet a contribué à assurer une mise en œuvre rapide et sans heurt. Comme il s'agissait du dernier projet du secteur des mousses en Bolivie, il fallait absolument impliquer le Bureau national de l'ozone dès le début, dès l'étape de l'identification des participants. Ainsi, toutes les entreprises admissibles ont pu participer à part entière et le secteur a pu être traité équitablement dans les mesures législatives pour réglementer les SAO. L'utilisation de consultants locaux compétents pour la mise en œuvre du volet ne portant pas sur des investissements du projet a donné lieu à une mise en œuvre très satisfaisante et a permis d'éviter les dépassements budgétaires. Cette mise en œuvre réussie confirme la valeur d'identifier et de faire appel aux consultants locaux qui connaissent et comprennent le sujet, l'industrie locale et les personnes qui la constituent (BOL/FOA/35/INV/15, PNUD).
- c) Évitez de changer d'agent financier et prévoyez un délai raisonnable pour la mise en œuvre. Un délai de deux ans est beaucoup trop court pour les projets en Chine (CPR/FOA/23/INV/230, BIRD).
- d) Il faut faire la promotion non seulement des bienfaits environnementaux, mais aussi des avantages technologiques et techno-économiques avant de procéder à la mise en œuvre du projet afin d'encourager les contreparties à s'engager envers la mise en œuvre réussie du projet. Le dévouement des contreparties est essentiel à l'exécution réussie du projet. Un concept technique clair et une stratégie simple pour la mise en œuvre du projet, de même que l'esprit d'équipe créé par l'agence d'exécution ont permis de réaliser la mise en œuvre en douceur, à un rythme stable. Les liens étroits entre l'ONUDI, le PNUD et le Bureau national de l'ozone ont permis de prendre des mesures efficaces et proactives pour le dédouanement de l'équipement importé (IDS/FOA/36/INV/144 et trois autres projets en Indonésie et en Syrie; ONUDI et Japon).
- e) Le coût des essais et de la préparation du site doit être évalué de façon réaliste et la partie admissible financée en conséquence (IND/FOA/34/INV/317 et cinq autres projets en Indonésie, PNUD).
- f) Il est important de déterminer les limites de l'alimentation énergétique avant de préparer un projet pour une entreprise. Voilà la raison principale du retard. La machine a été livrée mais sa mise en service a été retardée pendant longtemps parce que l'entreprise n'a pas pu obtenir l'alimentation électrique nécessaire à la machine (IND/FOA/36/INV/351, Allemagne).
- g) Le concept du « projet parapluie » n'était pas la bonne solution pour ce genre d'entreprise en raison des circonstances propres au pays. Il semble que la réduction de 50 pour cent du coût du projet original n'était pas justifiée (IRA/FOA/17/INV/11, ONUDI).
- h) Il est important de bien évaluer le temps nécessaire pour assurer la sécurité de l'usine dans le cas des projets impliquant du pentane ou autre produit chimique inflammable (utilisé comme agent de gonflage, dans ce cas en particulier). Il a été possible d'améliorer les caractéristiques de sécurité en démenageant l'usine. Il ne faut pas sous-estimer les éléments formels de la reconversion liés aux règles et aux règlements locaux, qui ne peuvent être réglés que par la contrepartie. Plusieurs modifications techniques sont demeurées nécessaires, ce qui a entraîné un retard considérable (IRA/FOA/31/INV/73 et un autre projet en Iran, ONUDI).
- i) L'entreprise a dû fournir un financement de contrepartie pour l'achat de la machinerie et a ouvert un autre

- compte, à part le compte de la Banque nationale du Pakistan, pour y déposer sa contribution. Le bon de commande a donc pu être payé grâce à deux comptes à pourcentage fixe. Par contre, lorsque les documents de la machinerie ont enfin été acceptés, 90 pour cent du montant n'a pas pu être payé avant une période de deux mois en raison des problèmes éprouvés avec le financement de contrepartie. En effet, l'augmentation de la valeur de l'euro avait eu pour effet d'augmenter le coût de l'équipement. La différence a enfin été payée par les fonds d'urgence mais comme il y avait deux comptes, la mise en pratique de la solution a été un peu plus difficile. Ce retard dans le paiement a aussi causé des problèmes avec le fournisseur. Il a été convenu qu'à l'avenir, lorsqu'il y aurait un financement de contrepartie pour une pièce d'équipement ou une commande, il faudrait obtenir une marge de trésorerie au lieu d'ouvrir un autre compte afin que la Banque nationale du Pakistan puisse payer la contribution de l'entreprise immédiatement et directement, dès l'acceptation des documents (PAK/FOA/29/INV/34, BIRD).
- j) La consommation de CFC est généralement faible dans les dernières entreprises à reconverter leurs activités. Les machines à acheter sont plus petites et, si possible, mieux fabriquées dans la région. L'équipement brésilien acheté pour ce projet a satisfait à toutes les exigences et a été obtenu à prix raisonnable. Autre leçon : Les projets regroupant 21 entreprises sont trop gros car les problèmes qui surviennent dans une seule entreprise peuvent retarder l'ensemble du projet. Il est préférable de diviser ces projets en deux ou trois projets parapluies (VEN/FOA/38/INV/96, ONUDI).
- k) Il faut maintenir les fonds d'urgence à un bon niveau afin d'éviter les dépassements des coûts différentiels d'investissement associés aux retards dans la préparation des projets, l'ingénierie fine, l'envergure du projet et le délai de mise en œuvre (IND/PAG/34/INV/320, BIRD).
- l) Une analyse minutieuse des perspectives financières de l'entreprise avant l'achèvement du projet est souhaitable (ALG/REF/32/INV/47, ONUDI).
- m) Le concept du projet convenait parfaitement à ce projet car les entreprises étaient situées à proximité les unes des autres et elles fabriquaient le même genre de produits, ce qui a permis d'éviter le doublement des efforts. L'achat d'équipement, l'installation, la mise en service et autres activités ont pu être organisés en même temps. Cette approche a permis de réaliser des économies pour le Fonds multilatéral. Si ce genre de projet devait se présenter à nouveau, l'approche du projet parapluie offrirait la solution idéale (BHE/REF/39/INV/14 et un autre projet au Brésil, ONUDI).
- n) Les partenaires du pays hôte sont essentiels au succès de la coopération technologique internationale et doivent être identifiés selon leurs compétences, leur autorité officielle, leur dévouement et leur volonté de contribuer. Les représentants des pays en développement ont habituellement énormément de travail et plusieurs responsabilités. Le programme coopératif doit donc correspondre à leurs intérêts institutionnels fondamentaux. Les projets ayant un lien étroit avec leur mission obtiendront une place de choix sur leur liste de priorités et les représentants seront plus enclins à offrir le genre de leadership de pays hôte essentiel au succès des efforts de coopération technologique. Les autres partenaires doivent aussi être choisis avec soin, en portant une attention particulière à leurs compétences et leurs intérêts institutionnels. Les recherches préalables sont un excellent moyen d'identifier les partenaires de projet efficaces, surtout dans le pays hôte (CPR/REF/16/INV/116, États-Unis d'Amérique).
- o) Il n'est pas recommandé de confier toutes les activités de la reconversion d'une usine à un seul entrepreneur qui ne possède pas une longue liste de références fiables. Il est beaucoup plus efficace de séparer l'achat d'équipement de fabrication de la mousses des composantes des conduits de remplissage (CPR/REF/17/INV/119, ONUDI).
- p) L'équipe de Kulthorn Engineering a éprouvé plusieurs difficultés et a dû relever plusieurs défis (prévus et imprévus) au cours du sondage mené à l'échelle nationale en Thaïlande. Certaines leçons devraient entrer en ligne de compte lors de la conception et de la mise en œuvre d'un programme d'élimination destiné à des petites et moyennes entreprises (PME). Kulthorn Engineering est un des plus importants fabricants locaux de compresseurs. Les principales leçons tirées sont présentées ci-dessous :

- i) Ferme engagement de l'entreprise principale et des principales agences : Les principales bénéficiaires du projet sont les PME. Recenser et recueillir des données auprès des PME est une tâche ardue qui exige beaucoup de temps et d'effort. Les résultats obtenus à ce jour révèlent que l'approche du projet parapluie est un moyen efficace de faire affaire avec les PME, mais qu'elle exige un ferme engagement de l'entreprise principale et des organismes gouvernementaux. Kulthorn Engineering a établi son propre réseau de contacts et s'est mérité la confiance de ses clients partout au pays. Cette situation a facilité la collecte de données et la vérification du projet. Cependant, il y a aussi eu les retards et des difficultés dans les premières étapes des activités du projet en raison des conséquences négatives de la crise financière du pays et du manque d'expérience dans l'exécution de ce type de programme. Heureusement, le Département des travaux industriels, l'IFCT (Industrial Finance Corporation of Thailand), la Banque mondiale et Kulthorn Engineering étaient fermement engagés envers ce projet et ont travaillé de près (tous les mois) à régler ces problèmes et éliminer ces retards. La situation financière du pays s'est stabilisée et des plans de travail clairs ont été établis pour toutes les parties impliquées, ce qui a amélioré la réalisation de la mise en œuvre du projet.
- ii) La collecte de données et la vérification dans les PME ont été des tâches difficiles et coûteuses en temps. Le niveau d'effort prévu pour la tenue de ce sondage national sur le terrain a été sous-évalué et ce, pour deux raisons. Premièrement, à cause de l'attitude fondamentale et du genre de gestion des PME, surtout leur manque de volonté à s'impliquer avec un organisme gouvernemental, et l'absence de dossiers systématiques associés à leur entreprise. Toutes les entreprises sont des PME qui sont habituellement gérées par une seule personne (le propriétaire). Il a été difficile de rencontrer le propriétaire, surtout lors de la première visite à l'entreprise. Il a donc fallu visiter les entreprises à plusieurs reprises pour obtenir un engagement, et consacrer du temps et des efforts à chacune afin de préciser les conditions et les exigences du projet. Plusieurs de ces entreprises étaient très sceptiques du projet et de l'assistance offerte, et ne voulaient pas ouvrir leurs livres à un organisme gouvernemental car elles ne voulaient pas risquer une inspection ou une évaluation des impôts. D'importants efforts se sont avérés nécessaires pour recueillir l'information nécessaire à l'établissement de la consommation de référence des diverses entreprises. Bien qu'elles aient pris la décision de participer au projet, la plupart des PME ne conservent pas de dossiers précis de leur consommation de CFC et/ou de leur équipement. La plupart n'avaient même pas des dossiers mensuels complets sur leur production. La plupart des propriétaires d'entreprises paient des impôts fixes sur une évaluation de l'ensemble de leurs revenus, et ils ne sont pas tenus de conserver des dossiers officiels tant que leurs revenus ne dépassent pas les limitées prévues. Les quantités de CFC consommées et les chiffres de production sont donc consignés de façon informelle, et les dossiers ne sont pas conservés pendant longtemps.
- iii) La crise financière du pays a eu d'importantes répercussions sur les affaires et les PME. La plupart des PME étaient vulnérables aux pressions financières. Il est devenu évident au cours du sondage, que plusieurs entreprises qui s'étaient inscrites pendant la préparation du projet n'étaient pas en position d'y participer et/ou avaient changé de vocation, passant de la fabrication (avant la crise) à la prestation de services, une activité non admissible au soutien financier. Les employés de Kulthorn Engineering (employés régionaux) ont donc du déployer du temps et des efforts supplémentaires (collaboration des employés) pour recenser d'autres entreprises, ce qui explique pourquoi la collecte de données et l'identification ont pris plus de temps que prévu. (THA/REF/25/INV/92, BIRD)
- q) Les stagiaires n'étaient pas tous du même niveau mais ils étaient tous intéressés à la formation théorique. En ce qui concerne la formation pratique, il est important d'avoir un refroidisseur sur place aux fins de démonstration. D'autres facteurs doivent faire l'objet d'une certaine planification, comme par exemple l'accès à une alimentation électrique suffisante pour produire l'eau de refroidissement et faire des essais sur un refroidisseur. Un projet de démonstration est nécessaire afin de mieux informer les propriétaires de l'importance des programmes d'entretien et de remplacement des refroidisseurs, et du lien entre ces programmes et la consommation d'énergie possible qui en découle (réduction des besoins en alimentation

- électrique). Une étude de faisabilité technique et économique doit toutefois être menée afin de déterminer s'il est plus rentable pour l'entreprise d'investir dans les refroidisseurs sans CFC ou de planifier une meilleure utilisation de l'énergie dont elle dispose et d'augmenter l'efficacité de tout son équipement, tel que les refroidisseurs et les compresseurs (VIE/REF/28/INV/22, France).
- r) L'équipement a été conçu d'une telle façon au cours de la mise en œuvre, qu'il n'y a pas eu d'effets négatifs sur la production et les quantités produites. Les employés ont dû recevoir une formation intensive sur la façon sécuritaire d'utiliser l'équipement et les procédés. Tous les efforts auraient dû être déployés pendant la période de mise en service de l'équipement afin d'établir convenablement les paramètres des produits et les capacités nominales de l'équipement (DRK/SOL/38/INV/20, ONUDI).
- s) La vidange complète à l'azote dans le but d'éviter l'oxydation de certains métaux sur la surface des produits et le nettoyage sous vide pour réduire la température de nettoyage des solvants ont été exécutés dans l'appareil de nettoyage spécialement conçu à ces fins. Il a ainsi été possible de faire l'essai du trichloroéthylène, un solvant très populaire, au lieu d'utiliser des solvants onéreux tels que les HFC (IND/SOL/40/INV/362, ONUDI).
- t) Une promotion déterminée des technologies de nettoyage éco-efficaces est essentielle afin d'attirer l'attention des contreparties. L'engagement de la contrepartie envers l'ensemble du processus de la mise en œuvre du projet est essentiel (PAK/SOL/37/INV/47 et deux autres projets au Pakistan, ONUDI).
- u) Aucune analyse n'a été effectuée pour évaluer les dimensions d'une machine à dégraisser à chargement par le haut, l'espace nécessaire à son installation et l'existence d'un tel espace dans les installations du bénéficiaire. Le projet a été prolongé pendant un an jusqu'à ce que le bénéficiaire puisse investir un montant imprévu pour construire une nouvelle chambre de nettoyage (ROM/SOL/41/INV/22, ONUDI).

PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS

- a) Il a été essentiel de créer un partenariat entre les Bureaux de l'ozone et l'industrie de la lutte contre les incendies des pays visés en Asie occidentale. Un code de conduite a été présenté aux fins de respect volontaire par l'industrie. Ce code assurerait le succès et la pérennité de la mise en œuvre des activités de banque de halons. Les campagnes et les séminaires de sensibilisation mis en œuvre dans les pays d'Asie occidentale ont préparé le terrain pour l'arrivée de l'équipement de recyclage. Les forces armées des pays ont toujours été invitées à assister aux séminaires. Ces séminaires les informaient des problèmes relatifs aux pénuries de halons auxquels ils auraient à faire face dans un avenir rapproché et leur permettaient de se préparer en conséquence. Dans certains cas, les opérateurs nommés pour suivre la formation sur l'équipement de récupération et de recyclage ne possédaient pas les compétences et les qualités nécessaires pour tirer profit du cours, ce qui a prolongé la durée de la formation. L'approche régionale oblige les quatre pays participants à être propriétaires à part entière et à partager la responsabilité du centre ambulant de régénération des halons. Enfin, cette approche n'a pas été viable car les administrateurs de l'ozone ne se sont pas entendus sur le partage de l'équipement (ASP/HAL/30/TAS/37, France).
- b) Les projets ne doivent pas être axés sur les activités régionales car la coordination régionale entre plusieurs pays est souvent difficile, coûteuse en temps et onéreuse. Elle peut aussi entraîner des retards dans la mise en œuvre d'activités nationales liées aux activités régionales. De plus, la récupération et le recyclage devraient être des activités indépendantes des autres activités du plan de gestion des frigorigènes car la mise en œuvre réussie des activités de récupération et de recyclage peut retarder l'achèvement du projet, comme ce fut le cas pour ce projet. Quoiqu'il en soit, la mise en œuvre des activités de récupération et de recyclage a été un succès au Botswana, car le prix des frigorigènes y est plutôt élevé et la concurrence entre les ateliers fait baisser les prix. La récupération et le recyclage peuvent contribuer à cette situation (BOT/REF/26/TAS/06, Allemagne).
- c) Un rapport complet sur le projet Phase I – Les équipes d'évaluation font leur rapport après la visite à Buenos Aires et à Rosario du 3 au 19 novembre 1995, révèle qu'il ne sert à rien de mettre sur pied d'un

programme de régénération, de recyclage et/ou de destruction des frigorigènes qui appauvrissent la couche d'ozone comme il en existe un en Australie car l'infrastructure nécessaire pour soutenir un tel programme est inexistante. Trois secteurs d'activités ont été recommandés pour l'Argentine : la formation, les projets pilotes de récupération et de recyclage et la sensibilisation et le transfert d'information. Le rapport de la phase I révèle que la technologie pour la régénération et la prévention des pertes devrait être partie intégrante des programmes car ces programmes permettraient de réaliser des réductions de consommation beaucoup plus importantes que ne pourrait le faire un programme officiel comme celui en vigueur en Australie. Le rapport de la phase I explique que deux méthodes de traduction ont été utilisées à tous les ateliers. Il conclut que la traduction simultanée convient davantage aux vastes auditoires et aux sujets généraux, tandis que la traduction phrase par phrase convient mieux aux sujets techniques et aux auditoires plus restreints (ARG/REF/17/TAS/24, Australie).

- d) Il existe toute une panoplie de mesures réglementaires et volontaires pour faciliter la réglementation et l'élimination finale des SAO. La participation de représentants de différents secteurs de la société à l'élaboration de telles mesures aide à assurer l'élaboration des mesures les plus pertinentes. Les objectifs des différents projets doivent être clairement définis dans la proposition et compris par toutes les parties prenantes compétentes. Dans le cas qui nous concerne, il semble que l'objectif de l'étude techno-économique et la stratégie pour remplacer 50 000 appareils commerciaux, de même que leur lien avec le reste du projet, qui portait surtout sur des réglementations, n'aient pas été bien compris. Ainsi, l'utilité de l'étude techno-économique préparée par le consultant international pour l'élaboration de la réglementation n'était pas claire, et la stratégie exhaustive de remplacement n'a jamais été élaborée. En rétrospective, les fonds utilisés pour le consultant international auraient été utilisés à de meilleures fins s'ils avaient été réaffectés à Cuba afin d'embaucher des experts juridiques et organiser des ateliers pour les parties prenantes. Malgré ces problèmes, le projet dans son ensemble a très bien réussi à engager les parties prenantes de Cuba et à concentrer leurs efforts sur la mise au point et l'augmentation des mesures pour réglementer les importations et l'utilisation de SAO à Cuba. Le projet a donné lieu à plusieurs nouvelles politiques et réglementations innovatrices qui aideront Cuba à se conformer au Protocole de Montréal (CUB/REF/29/TAS/14, Canada).
- e) Le succès du projet est attribuable, en partie, à la mise sur pied préalable d'un programme de permis et de quotas d'exportation des SAO et autres mesures de politique et réglementaires pour favoriser la récupération et le recyclage. Le dévouement du Bureau national de l'ozone, les bonnes relations de travail entre l'agence d'exécution et le pays et la souplesse inhérente au projet qui permet de faire des mises au point, si nécessaire, comme ce fut le cas dans ce projet, qui a mis en évidence l'approche innovatrice visant à fournir à Cuba les meilleurs choix techniques possibles pour ses besoins précis, ont également contribué au succès (CUB/REF/30/TAS/15, Canada).
- f) Pour réitérer ce qui a déjà été mentionné dans plusieurs évaluations et autres rapports d'achèvement de projet, il est préférable de mettre l'accent sur les activités de récupération et de recyclage dans ce genre de projet plutôt que de pencher pour le concept du transport et du recyclage des frigorigènes (sauf lorsqu'il s'agit de gros appareils) (GAB/REF/26/TAS/07, PNUD).
- g) Il faut de l'organisation et une meilleure coordination de la mise en œuvre des activités d'investissement et des activités ne portant pas sur des investissements. Il faut aussi s'assurer que les ateliers d'entretien connaissent leurs droits et leurs responsabilités. Le gouvernement doit assurer surveillance et une évaluation pertinentes des ateliers d'entretien et imposer des sanctions pour les cas de non-conformité. Le fournisseur d'équipement doit offrir un service après-vente satisfaisant (IDS/REF/15/TAS/29, BIRD).
- h) Cette activité d'assistance technique a été approuvée afin d'assurer une participation locale à la propriété pendant la formulation du plan d'entretien de l'équipement de réfrigération (qui a ensuite été intégré au plan d'élimination des CFC). Au cours de la période de formulation, certains participants ont indiqué qu'ils auraient aimé que la personne impliquée ait pu aider le Bureau national de l'ozone de façon plus proactive au lieu que les employés internationaux des différentes agences ne dirigent tout le processus. Voici la leçon tirée : Il faut s'assurer que seules des personnes hautement compétentes ayant manifesté d'excellentes

- aptitudes pour le leadership soient recrutées à titre de consultants internationaux (IDS/REF/32/TAS/279, PNUD).
- i) La récupération et le recyclage ne peuvent jouer qu'un rôle limité dans l'intention du pays de respecter ses objectifs d'élimination, surtout lorsque les quantités de CFC consommées au pays sont très faibles, ce qui fut le cas en Maurice. L'application de la réglementation sur les SAO pour contrôler les importations de CFC a grandement contribué à l'élimination des CFC au pays. La situation aurait pu être différente s'il y avait eu beaucoup d'équipement à base de CFC au pays car la récupération et le recyclage des CFC auraient pu répondre aux besoins lors de l'entrée en vigueur des mesures de réglementation des importations (MAR/REF/28/TAS/12, Allemagne).
 - j) Tout l'équipement devant être utilisé lors des ateliers devrait être envoyé longtemps avant la tenue de l'atelier afin qu'il soit sur place pour les séances pratiques. Au cours de l'atelier, l'animateur doit faire attention de ne pas utiliser un jargon technique que les participants locaux risquent de ne pas comprendre. La langue a été un problème, au début, surtout lors de la formation en phase I. Les participants ne parlaient que le vietnamien, ce qui a exigé une traduction simultanée et ralenti la formation. Il est suggéré que tout le matériel soit traduit longtemps à l'avance et de faire appel aux services de présentateurs locaux si possible, pendant la formation, afin de favoriser les interactions avec les participants. Le simple fait de constater qu'il y a un obstacle de langue permet de surmonter cet obstacle au début du processus de planification de l'atelier. Voilà la leçon tirée (VIE/REF/34/TAS/37, Pologne).
 - k) Il a été important de concentrer la formation sur les postes frontaliers et les techniciens des douanes aux endroits où les importations de SAO sont les plus fréquentes. La formation des techniciens des autres postes frontaliers a été considérée comme une utilisation inefficace des ressources. Les techniciens des douanes formés étaient d'avis qu'un suivi à la formation aurait été utile, surtout les activités supplémentaires de sensibilisation des employés des douanes aux SAO et à la destruction de la couche d'ozone. Il a aussi été mentionné que les techniciens de douane formés devraient être informés régulièrement des nouvelles lois et réglementations sur les SAO. Tous les participants étaient d'accord que l'accent devrait être mis sur les activités pratiques pendant l'atelier, comme par exemple l'utilisation des identificateurs des SAO, ou des visites sur le terrain pour repérer les importations de frigorigènes. Des accessoires de sécurité devraient être inclus lors des exercices pratiques avec les frigorigènes et les détecteurs. Il est aussi essentiel de fournir des gants, des lunettes et des tabliers de sécurité. Les participants ont émis plusieurs commentaires sur le matériel utilisé pour la formation, comme par exemple : a) il faudrait inclure l'expérience des autres pays, b) il serait utile d'avoir une bande vidéo comprenant la matière du cours sur la couche d'ozone, les risques associés à l'appauvrissement de la couche d'ozone, la façon de contrôler le commerce de SAO aux douanes et un moyen pratique de repérer les SAO et c) plus de matériel graphique, de dessins, de photos, de schémas, surtout les codes couleur des contenants de frigorigènes (BOL/REF/36/TRA/19, Canada).
 - l) Le manque d'accès à de l'équipement plus onéreux, comme par exemple les pompes à vide et les appareils de récupération et de recyclage, rend l'adoption de pratiques exemplaires en réfrigération extrêmement difficile. Il est possible d'améliorer la pérennité de la formation en formant des partenariats avec des établissements de formation locaux qui seraient chargés d'assurer la formation en pratiques exemplaires en réfrigération. Bien que la formation ait surtout eu pour objet de former les techniciens en entretien d'équipement de réfrigération, il y avait des participants qui étaient des employés d'entretien dans des entreprises et des hôtels. Ces derniers étaient très intéressés à la formation. Les participants étaient d'avis que des activités de sensibilisation supplémentaires seraient nécessaires dans le secteur et que le secteur devrait peut-être être réglementé (BOL/REF/36/TRA/21, Canada).
 - m) Le ferme engagement du gouvernement à former tous les techniciens et ingénieurs en réfrigération au pays a assuré la formation de plus de 3 000 personnes, ce qui démontre qu'il est possible de faire de grandes choses, même avec des moyens limités, lorsque les gouvernements sont fermement engagés. Fournir de l'équipement et des outils aux centres de formation afin de faire des démonstrations des pratiques exemplaires, y compris les articles de base tels que des réfrigérateurs domestiques usagés, peut grandement

- améliorer la qualité de la formation et rallier les centres de formation à la cause (CUB/REF/29/TRA/12, Canada).
- n) Tout comme le projet de formation des techniciens, ce projet révèle qu'un ferme engagement du gouvernement peut faire en sorte que la formation offerte soit bien organisée et complète, et qu'elle joint le plus grand nombre d'agents de douane possible. Cuba n'a utilisé qu'un peu plus de 12 000 \$US des fonds du projet pour payer les coûts d'organiser la formation de 667 agents de douane, ce qui est un exploit remarquable (CUB/REF/29/TRA/13, Canada).
- o) Les ateliers ont créé une occasion unique de discuter des mesures législatives nationales sur les SAO en Géorgie et, plus particulièrement, du programme national de permis d'importation/exportation des SAO. Ces discussions et des explications subséquentes fournies par les consultants nationaux et internationaux ont permis d'identifier clairement les amendements précis à apporter aux mesures législatives existantes, comme par exemple l'introduction d'une réglementation sur l'exportation, l'émission de permis pour l'importation de produits à base de SAO, le même traitement pour les mélanges contenant des SAO que pour les SAO et l'établissement de la différence entre les SAO vierges et usagés. Le rôle essentiel des ateliers de formation des agents de douane dans l'établissement des contacts de routine avec les organismes gouvernementaux impliqués dans la surveillance et la réglementation des SAO a été mis en évidence au cours des ateliers en Géorgie. Une formation technique supplémentaire s'impose pour les agents de douane qui travailleront quotidiennement avec les détecteurs de SAO (GEO/REF/23/TRA/02, PNUE).
- p) Les agents de douane et de surveillance par caméra ont émis les commentaires suivants à la fin de l'atelier, dans le but d'améliorer l'application du programme de permis d'importation et d'exportation des SAO : il faut plus d'identificateurs de frigorigènes afin de couvrir tous les points de vérification à la frontière cambodgienne et s'assurer qu'ils sont bien équipés pour surveiller et contrôler les SAO. Il devrait y avoir un plus grand nombre de documents sur les SAO en version khmer aux fins de distribution au public. Un plus grand nombre de programmes de sensibilisation aux SAO devrait être mis en œuvre pour le secteur public et autres ministères responsables. Les données et les informations devraient faire l'objet d'une mise en commun continue entre le ministère de l'Environnement, les douanes et la direction générale de l'accise, d'autres établissements compétents et les agences des points de vérification. Il est important de resserrer la coopération entre les ministères visés et les autres institutions en ce qui concerne les SAO afin d'éliminer les SAO à tout jamais (KAM/REF/41/TRA/07, PNUE).
- q) Les cours de formation devraient mettre davantage l'accent sur la séance pratique et une courte introduction à la théorie de la réfrigération (MDV/REF/38/TRA/07, PNUE).
- r) Les sessions en petits groupes sur le fonctionnement efficace du programme de permis d'importation/exportation, l'application de la réglementation sur les SAO, l'éducation du public et les mesures législatives sur les SAO ont été bien reçues par les participants. Cette séance a donné lieu à plusieurs recommandations pour améliorer l'efficacité de la procédure du programme de permis d'importation. D'autres agences et parties prenantes participant à la réglementation et la surveillance des SAO auraient du participer et d'autres personnes-ressources locales auraient du être invitées (MDV/REF/38/TRA/08, PNUE).
- s) Une approche régionale à la formation où les représentants du PNUE travaillent en étroite collaboration avec les représentants du pays a été favorisée pour cet atelier, et a donné de bons résultats. Cette approche pourrait être utilisée de nouveau. Une séance non prévue ajoutée le dernier jour du premier atelier, au cours de laquelle les participants ont enseigné ce qu'ils ont appris, s'est avérée un excellent outil d'évaluation. Le module de cinq jours a donc donné aux participants suffisamment de temps pour étudier les questions à fond et tout le temps possible et essentiel pour la tenue d'activités de groupe. Il est important de posséder un bon mélange d'agents de douane et autres participants afin d'assurer une future collaboration réussie. La disponibilité de plusieurs équipements de test a favorisé une participation accrue des participants. Les séances en petits groupes sur le fonctionnement efficace du programme de permis d'importation/exportation, l'application de la réglementation sur les SAO et le traitement des SAO saisis

ont été très bien accueillies par les participants. On estime que les séances en petits groupes permettent une participation optimale et qu'elles devraient demeurer au programme. Les autres organismes et parties prenantes impliquées dans la surveillance et la réglementation des SAO ont été invités à participer à l'atelier. Leur présence a aidé à former un groupe informel de gens travaillant à la même cause, ce qui pourrait favoriser la future collaboration. La participation de toutes les parties prenantes devrait être assurée lors de futurs ateliers et pourrait être suggérée aux autres pays (PHI/REF/35/TRA/66, PNUE).

C. ACCORDS PLURIANNUELS

1. PNUD

- a) Le Bureau national de l'ozone et/ou les Bureaux de gestion de projet reconnus à l'échelle nationale devraient assurer la participation active des parties prenantes compétentes (associations de l'industrie, importateurs, agronomes et autres institutions impliquées) à l'étape de la formulation car cela facilite la mise en œuvre, compte tenu que les engagements sont déjà pris et que les activités et les rôles sont convenus depuis le début. Certains projets ont accusé du retard dans le passé en raison de mauvaises consultations avec les parties prenantes visées, ce qui a donné lieu à la renégociation des engagements après l'approbation du projet.
- b) Les rapports hiérarchiques doivent être clairement établis dès la constitution du Bureau de gestion de projet afin d'éviter la confusion et/ou les malentendus pendant l'exécution. Dans un cas qui nous concerne, le Bureau de gestion de projet qui relevait à l'origine de l'agence d'exécution et du gouvernement a amélioré sa prestation et ses obligations de rendre des comptes après que le gouvernement ait établi un rapport hiérarchique clair avec l'agence d'exécution. Dans les petits pays, le recrutement d'un coordonnateur national relevant directement du Bureau national de l'ozone ou du Bureau de gestion de projet (selon la situation particulière du pays) a toujours donné de bons résultats au chapitre de l'exécution, de la surveillance et de la responsabilité, en autant que les relations hiérarchiques sont clairement définies.
- c) La modalité d'exécution nationale est la modalité d'exécution de choix au sein du PNUD et le conseil d'administration du PNUD encourage le PNUD à utiliser la modalité lorsque c'est possible. La plupart des accords pluriannuels sont exécutés en vertu de la modalité d'exécution nationale, ce qui assure la conduite de l'exécution par le pays. En vertu de la modalité, il incombe au gouvernement d'exécuter le projet et le PNUD, par l'entremise de son bureau national, offre son soutien tout au long de l'exécution du projet. Il va à l'encontre des règles et des règlements du PNUD de décaisser les fonds du projet avant la signature du document de projet par les deux parties. Le PNUD n'a pas le droit de prendre des mesures concrètes (dépenser des sommes ou embaucher des consultants) à moins que le gouvernement ne l'exige. Dans un des cas, le processus d'embauche du coordonnateur de projet n'était pas achevé et le contrat n'a été émis que 18 mois après que le Comité exécutif ait approuvé le projet. Se fondant sur ce qui précède, l'agence d'exécution ne doit pas prendre la responsabilité des retards occasionnés par l'absence de la signature du gouvernement sur le document de projet.
- d) Les projets pluriannuels sont souvent perçus comme des projets d'ordre strictement technique qui font souvent abstraction de la réalité politique et institutionnelle qui les entoure. L'expérience acquise dans plusieurs plans a permis de constater que les contraintes politiques et institutionnelles doivent être réglées avant que la mise en œuvre ne commence à pleine échelle.
- e) Il est important de connaître la clientèle nationale et d'être capable de s'adapter aux circonstances locales. Les mécanismes de mise en œuvre ont évolué au fil du temps, pendant de la mise en œuvre du plan d'élimination dans le secteur des solvants en Chine approuvé en 2000, et se sont adaptés aux situations politiques des entreprises, surtout en ce qui concerne les petites consommateurs de solvants. La réduction des SAO chez les utilisateurs de moyenne et de grande envergure a été réalisée au moyen de contrats de réduction des SAO signés avec des entreprises admissibles participant à l'appel d'offres pour mettre en œuvre les projets d'élimination fondés sur les choix techniques préalablement déterminés et propres au secteur. Un programme de coupons d'utilisation a été mis sur pied pour les petits utilisateurs afin qu'ils

- puissent se procurer de la technologie et des connaissances auprès d'un réseau de centres de soutien technique, de fournisseurs d'équipement et de négociants préalablement approuvés.
- f) La promotion de l'achat d'équipement et de matériel local, surtout lorsque le projet s'applique à plusieurs PME ou producteurs de petite envergure, permettra d'assurer la pérennité et de réduire les coûts. L'expérience a révélé que les possibilités d'achat local doivent entrer en ligne de compte lors de la formulation du projet afin d'assurer que la mise sur pied d'un programme d'achat national est : a) réalisable (p. ex., ouverture de comptes en banque séparés pour les achats liés au projet) et b) que le programme n'entraîne pas de retards dans la mise en œuvre. Des discussions devraient être menées sur le mécanisme et les conditions convenus de concert avec l'organisation des Bureaux de gestion de projet des accords pluriannuels.
- g) Au Brésil, la situation du marché lors de la mise en œuvre du plan a été mieux comprise grâce aux communications continues avec le secteur privé. L'analyse annuelle de la situation du marché a permis de repérer rapidement les changements dans les secteurs. La réévaluation du plan original en fonction de ces changements a donné de bons résultats car le pays a eu la possibilité de réviser ses positions ou, dans certains cas, de remplacer certaines activités par d'autres activités qui correspondaient mieux à la situation. Cette façon de faire permet d'utiliser les fonds de façon plus efficace. De plus, les campagnes de sensibilisation axées sur les sous-secteurs ont permis d'identifier les bénéficiaires possibles des activités du plan. Il est aussi devenu apparent que lorsque plusieurs agences travaillent ensemble, les activités d'une agence peuvent contribuer à la réussite ou à l'échec des activités d'une autre agence. À titre d'exemple, en 2006, les séances de formation dirigées par l'Agence de coopération technique (GTZ) au Brésil ont offert au PNUD l'occasion tout indiquée de promouvoir le projet de récupération et d'identifier les entreprises potentiellement admissibles à y participer. Nous avons aussi appris que l'exécution du plan annuel nous a permis de coordonner plus étroitement la mise sur pied et l'utilisation de politiques et la mise en œuvre des projets. L'exécution du plan a aussi permis d'identifier des améliorations possibles pouvant être apportées aux mesures législatives.
- h) En Colombie, la création d'accords formels entre le ministère de l'Environnement et les institutions impliquées dans l'accord pluriannuel s'est avérée nécessaire pour assurer l'existence de mandats formels qui assureront la pérennité des changements après l'achèvement du plan. Voici deux exemples : le processus d'accréditation mis en œuvre avec les organes nationaux d'accréditation technique et la formation effectuée en collaboration avec l'institut technique. La stratégie de resserrement de la réglementation a permis de garantir un meilleur soutien institutionnel aux projets et activités d'élimination des SAO. L'expérience de la mise en œuvre nous a permis de constater qu'il est nécessaire d'examiner l'efficacité des différentes réglementations de façon continue et d'effectuer les changements qui en corrigent les effets. Nous avons aussi constaté que la mise sur pied de bureaux régionaux pour mettre en œuvre le plan a des conséquences positives sur l'exécution du plan car plusieurs activités peuvent être exécutées en parallèle dans différents endroits et dans différentes circonstances de marché. Cette situation a aussi permis d'en apprendre davantage sur les situations particulières qui peuvent survenir sur le terrain et a augmenté le nombre d'entreprises bénéficiaires participant au plan.
- i) Les activités prévues pour une année en particulier ont changé dans certains pays en réaction aux nouvelles circonstances et aux nouvelles informations, comme le prévoit la clause de souplesse des accords pluriannuels. Il est difficile de déclarer les tranches achevées selon le niveau d'achèvement des activités prévues car certaines activités risquent de n'être jamais menées à terme parce qu'elles ont été abandonnées et que d'autres activités ont été ajoutées. Au lieu de mettre l'accent des rapports périodiques sur les progrès réalisés dans les différentes tranches, il serait plus utile de déclarer les progrès cumulatifs réalisés pour l'ensemble du plan en suivant les réalisations de près et la meilleure façon de réorienter certaines activités, si le besoin se fait sentir.

2. ONU

- a) Les associations industrielles concernées et les ministères responsables participent au processus décisionnel, ce qui assure la mise en œuvre réussie du projet en République populaire de Chine. La participation prévue des bureaux de protection de l'environnement locaux améliorera les chances de pérennité (CPR/REF/44/INV/419 et 420; CPR/REF/47/INV/438).
- b) Les autorités douanières de l'Argentine ont participé à l'élaboration et au fonctionnement du programme informatisé de permis de SAO. Cette collaboration a contribué au bon déroulement des projets d'élimination et à la réalisation de leurs objectifs. L'obtention de l'approbation du projet de formation avant l'approbation du plan national d'élimination s'est avérée utile car le rythme des activités a pu s'établir plus rapidement. La présence de représentants locaux et de soutien à l'échelle du pays a été un des principaux facteurs dans le choix des fournisseurs d'équipement. Il a aussi été très important d'identifier et de choisir des fournisseurs d'équipement locaux, lorsque possible (ARG/PHA/42/INV/138 et ARG/PHA/47/INV/147, plan national d'élimination des CFC, Argentine (1^{re} et 2^e tranches)).
- c) Au Mexique, une part du financement a été utilisée pour la mise à niveau des installations, l'embauche et la formation d'employés pour la mise en œuvre et la surveillance du projet. Il y avait donc suffisamment de ressources humaines pour mettre le projet en œuvre. La collaboration avec l'agence d'exécution a été très étroite et productive. Le ferme appui du gouvernement et le cadre de gestion, ainsi que les activités efficaces de sensibilisation du public sont des éléments importants pour assurer la pérennité de l'élimination (MEX/PHA/42/INV/120 et MEX/PHA/45/INV/123, plan national d'élimination, Mexique (1^{re} et 2^e tranches)).
- d) La collaboration entre Bureau de l'ozone et l'Association de réfrigération de l'Albanie a été un des facteurs qui a permis de terminer la formation des techniciens à la date prévue. Conférer les responsabilités du Bureau de gestion de projet au Bureau de l'ozone a permis de concentrer les efforts sur l'obtention de résultats à atteindre et a réduit les retards bureaucratiques. Un mémoire d'entente entre le ministère de l'Environnement et les autorités douanières a créé un bon fondement pour une collaboration continue dans la formation des agents de douane. L'évaluation exacte des besoins du pays a été essentielle pour obtenir l'équipement exact car elle a tenu compte de l'expérience des associations de l'industrie avec différents types d'équipement et les différents fournisseurs. La participation des inspecteurs locaux en environnement, des associations de l'industrie et des experts nationaux à la collecte de données a été très utile. Les services douaniers travaillent avec les profils présentant un risque élevé de placer les CFC sur le circuit rouge et utilisent un système harmonisé de codes tarifaires avec le système douanier automatisé. Cette façon de faire aide à prévenir le commerce illicite. L'augmentation du prix des CFC a réduit la volonté de les utiliser avec de l'équipement à base de HFC-134a (ALB/PHA/39/INV/10).
- e) La relation avec les autorités douanières s'est améliorée au Nigeria, grâce aux efforts du Bureau national de l'ozone, comme l'a démontré le récent atelier technique auquel les représentants des services douaniers ont participé afin de connaître l'industrie et d'améliorer le fonctionnement des douanes dans le cadre de l'élimination des SAO. Il existe un dépliant du PNUE sur les substances de remplacement des solvants. Ce document date un peu mais il traite des technologies de remplacement traditionnelles telles que le trichloroéthylène et le tétrachloroéthylène, qui peuvent créer des problèmes de toxicité. Il existe aussi une politique de nouvelles alternatives importantes (SNAP) préparée par l'agence de protection environnementale des États-Unis d'Amérique. Il existe aussi des lignes directrices pratiques produites par un consortium de l'industrie au Japon et publiées en japonais seulement. En conséquence, une visite d'étude a été organisée afin de connaître les tendances en technologies de remplacement aux États-Unis d'Amérique et en Europe. Des travaux sont en cours dans le but d'organiser une visite d'étude au Japon au cours de la troisième tranche et de connaître les tendances en Asie. La vérification s'est avérée difficile au cours de la première tranche car le comptable agréé choisi ne connaissait pas trop le dossier des SAO et la coordination des instituts concernés et du Bureau national de l'ozone laissait à désirer. La vérification de la deuxième tranche a été réalisée en douceur en raison de l'expérience acquise à la première tranche. La pérennité de l'élimination déjà réalisée a été confirmée grâce à l'assistance du Fonds multilatéral, au prix

extrêmement élevé des solvants à base de SAO et aux activités de sensibilisation menées par le Bureau national de l'ozone (NIR/SOL/46/INV/113).

- f) En Roumanie, il a fallu modifier la réglementation afin d'embaucher du personnel pour le Bureau national de l'ozone. La constitution du Bureau de gestion de projet a donc pris plus de temps que prévu. Le traitement des CFC non recyclables n'est pas clairement déterminé (ROM/PHA/45/INV/30).
- g) L'importation de frigorigènes mal étiquetés et l'introduction de frigorigènes ponctuels sont des problèmes courants au Soudan qui ont pu être réglés grâce à la collaboration entre les services douaniers et le Bureau national de l'ozone. Le traitement des CFC non recyclables demeure la seule question à régler (SUD/PHA/44/INV/18).
- h) Au Venezuela, les installations de régénération fournies par le Fonds multilatéral étaient plutôt vieillottes. L'utilisation de frigorigènes ponctuels est examinée de près. Il faudra peut-être aussi aborder la question de la gestion des stocks. La consommation industrielle de CFC a été réduite comme prévue à ce jour (VEN/PHA/42/INV/98 (1^{re} tranche) et VEN/PHA/45/INV/105 (2^e tranche).

3. BANQUE MONDIALE

- a) Les paragraphes ci-dessous font état des leçons tirées dans le cadre de plans d'élimination nationaux et sectoriels en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines, en Thaïlande et au Vietnam.
- b) Il y a eu un délai entre la mise en œuvre des activités du projet et le décaissement des premières sommes des plans sectoriels et nationaux en raison du passage d'une exécution traditionnelle à une mise en œuvre par pays, qui exige la mise sur pied des mécanismes institutionnels et d'un environnement habilitant entre les agences concernées.
- c) L'amélioration des pratiques d'entretien dans les ateliers d'entretien et la bonne manipulation du nouvel équipement de réfrigération et des nouveaux climatiseurs d'automobile ne devraient pas exiger d'importantes ressources financières. Certains projets fondés sur une approche traditionnelle ou l'ancienne façon de prêter assistance au secteur de l'entretien étaient caractérisés par le coût élevé des transactions et l'absence de ralliement autour de l'objectif visé (pérennité). L'approche traditionnelle était axée sur une formation généralisée et l'achat d'équipement par lots, habituellement auprès de fournisseurs de l'extérieur, pour un certain nombre d'ateliers, et peu d'équipements et d'outils étaient achetés selon les besoins. Cette approche s'est révélée moins efficace car les ateliers ne participaient pas au choix de l'équipement. De plus, les achats de volume obligeaient les acheteurs à faire confiance à des fabricants internationaux qui ne possédaient pas de réseaux d'entretien établis au pays. Ce type d'achat ne favorisait pas les relations directes et de longue durée entre les fournisseurs et les acheteurs. Les pratiques commerciales (c.-à-d., l'utilisation du réseau du marché existant et des relations commerciales établies entre les fournisseurs et les ateliers d'entretien), l'approche utilisée dans le secteur de l'entretien dans les plans nationaux d'élimination des CFC en Thaïlande, aux Philippines et en Malaisie, ont permis d'utiliser les ressources financières de façon plus efficace et mieux ciblée en profitant des mécanismes de marché et des relations commerciales existants.
- d) Une mise en œuvre utilisant une approche fondée sur le marché peut aider à éliminer certains problèmes de confiance qu'éprouve le secteur privé face au gouvernement car elle utilise des réseaux d'approvisionnement et de distribution pour remettre les subventions et promouvoir l'utilisation des outils et de l'équipement nécessaires aux pratiques exemplaires. Elle favorise aussi une solution de rechange concurrentielle et économique à la remise de subventions lorsqu'un groupe de fournisseurs s'installe dans un pays et commence à chercher des clients.
- e) L'obligation imposée dans le programme de coupons de maintenir la subvention à un pourcentage du coût moyen des outils et de l'équipement n'a pas empêchée les ateliers de participer au programme. Les ateliers de service étant tenus de payer de leur poche une partie des coûts de l'équipement, ils sont encouragés à se

- procurer les meilleurs outils offerts à un prix raisonnable pour eux. Le programme de coupons a favorisé la concurrence entre les fournisseurs et a créé un sentiment d'appartenance des ateliers qui ont pris leurs propres décisions d'achat. Le prix des équipements a baissé considérablement au cours des dernières années et de nouveaux fabricants d'équipement sont apparus sur le marché.
- f) L'expérience acquise à ce jour dans la mise en œuvre du programme de coupons révèle que le programme fournit les mesures d'incitation nécessaires à toutes les parties prenantes au programme. Le réseau de marché existant a permis de recenser en peu de temps un plus grand nombre d'ateliers d'entretien qui ont adhéré au programme. Les coûts de transaction associés à la gestion de ce programme ont été répartis entre les fournisseurs d'équipement. Un plus grand nombre d'ateliers d'entretien acceptent de participer car la plupart des transactions sont effectuées dans le cadre de relations commerciales existantes. Le programme a créé de la concurrence sur le marché, comme le démontre la réduction des prix de l'équipement d'entretien, et un plus grand nombre de fournisseurs ont décidé d'entrer sur le marché.
- g) Les règles du jeu, les objectifs, les résultats visés et les responsabilités doivent être définis clairement avant la mise en œuvre de programmes exhaustifs offrant un financement de l'extérieur garanti et la participation de plusieurs ministères et organismes intéressés, comme par exemple dans des lignes directrices de fonctionnement et des mémoires d'entente.
- h) Dans les faits, les plans sectoriels et nationaux sur les SAO ont servi à faire avancer les mesures de politique, en ce sens que dès que le soutien du gouvernement aux plans est établi, il est rapidement suivi d'une réforme ou d'une reformulation. Dans le cas du Vietnam, le gouvernement a adopté un programme de réglementation des importations et des exportations six mois après l'approbation du plan national d'élimination des CFC. Les autorités de transport en Thaïlande et dans les Philippines ont intégré un programme obligatoire d'inspection des climatiseurs d'automobile à la réglementation existante sur les inspections annuelles. Les deux pays ont aussi déjà adopté des mesures pour interdire certains inhalateurs à doseur à base de CFC.
- i) Lors de la mise sur pied d'une approche fondée sur les mécanismes du marché, comme par exemple le programme de coupons, il est important que l'approche respecte le plus possible les mécanismes du marché existants et les relations qui préviennent l'imposition d'un trop grand nombre d'étapes administratives et d'acteurs, qui pourraient créer de l'incertitude sur le marché, des retards dans la mise en œuvre et ouvrir la porte à des anomalies, ce qui exigerait une surveillance accrue en raison du grand nombre de transactions.
- j) L'application des priorités gouvernementales à l'exécution des plans nationaux et sectoriels favorise la pérennité et le ralliement à la cause. Dans le cas des Philippines, le gouvernement a décidé d'adopter une approche décentralisée pour la mise en œuvre du plan national d'élimination des CFC tout en respectant son objectif d'intégration au courant dominant afin d'assurer la pérennité des mesures environnementales. Ainsi, les employés des bureaux de gestion environnementale régionaux et locaux ont été formés pour aider à la gestion du programme de coupons dans leur région et/ou province et le nombre d'ateliers auxquels ils prêtent assistance, et les coupons traités ont compté pour l'évaluation de leur rendement. Cependant, une approche décentralisée à la mise en œuvre peut créer certains retards initiaux dans l'optimisation des ressources et l'obtention du feu vert pour la gestion.
- k) Il a été déclaré au cours de la mise en œuvre du plan national d'élimination des CFC, qu'une grande quantité de mélanges et de frigorigènes adultérés circulaient et étaient utilisés dans le secteur de l'entretien, et le gouvernement craignait que ceci ne nuise à la distribution, à l'utilisation efficace et à la surveillance du nouvel équipement de récupération et de recyclage. Le Bureau de gestion de projet a déterminé qu'il serait trop difficile de compter sur les ateliers d'entretien pour vérifier les frigorigènes, tout simplement parce qu'ils ne sont pas équipés pour le faire. Il a donc décidé de jumeler un besoin identifié du secteur de l'entretien aux services offerts dans un des sous-secteurs de l'entretien, notamment les inspections des climatiseurs d'automobile, créé dans le cadre du plan national d'élimination des CFC. Les postes privés d'inspection des frigorigènes ayant reçu des identificateurs de frigorigènes pour les inspections de climatiseurs d'automobile tiendraient lieu de dépôt où les ateliers d'entretien pourraient apporter leurs

bouteilles de frigorigènes pour les faire subir des vérifications commerciales. Les ateliers d'entretien qui ont des doutes quant à la pureté ou la composition des frigorigènes achetés auprès de fournisseurs pourront les faire vérifier et ensuite décider où ils achèteront leurs frigorigènes dans l'avenir. Cette approche a été vue comme un moyen de forcer graduellement les fournisseurs, les distributeurs et peut-être même les importateurs à assurer la pureté du gaz qu'ils vendent.

4. PNUE/Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique

- a) Cette compilation des leçons tirées a été préparée à partir des commentaires recueillis pendant les réunions de réseau, la mise en œuvre de projets effectuée par le PNUE dans différents pays de la région et les missions de conformité entreprises par l'équipe du Programme d'aide à la conformité pour prêter une assistance pour la conformité aux pays.
- b) Les choix technologiques sont faits en fonction des interactions avec les participants de l'industrie. Le fournisseur technologique ne répond pas toujours parfaitement aux besoins des différentes entreprises. À titre d'exemple, dans certaines applications du secteur de la mousse, la technologie pour les installations de fabrication en continu ou de grand volume de production a été adoptée par des fabricants ayant un petit volume de production. Cette situation pourrait causer des difficultés dans le fonctionnement des nouvelles technologies.
- c) En cette ère de projets sectoriels et de plans nationaux d'élimination, les choix de technologie sont parfois faits en tenant compte d'un groupe de projets plutôt que pour des projets individuels. Cette façon de faire peut s'avérer plus économique et plus facile à mettre en œuvre mais elle peut aussi donner lieu à des mauvais choix de technologie pour les bénéficiaires. Ces situations ne sont pas évidentes de prime abord car les bénéficiaires reçoivent de l'équipement gratuit. Les problèmes deviennent apparents avec le temps.
- d) La mise sur pied du Bureau de gestion de projet est une étape importante du plan d'élimination. En tant qu'institution autonome, le Bureau de gestion de projet devrait être l'organe de mise en œuvre et de facilitation de projet du Bureau national de l'ozone et recevoir son orientation directement du Bureau de l'ozone. Compte tenu de la diversité des industries qui utilisent des SAO, il est important que le Bureau de gestion de projet entretienne des liens avec les principales parties prenantes qui pourraient participer, si nécessaire. Le Bureau de gestion de projet peut aussi entretenir des liens avec les autres bureaux nationaux de l'ozone et les agences d'exécution afin de demeurer à la hauteur des développements dans les plans d'élimination dans les autres régions. En raison de toutes ces relations, le Bureau de gestion de projet doit posséder un personnel compétent et les infrastructures nécessaires, et recevoir une généreuse rémunération.
- e) Les pouvoirs de réglementation et les autorités appartiennent souvent à plus d'une agence au pays qui sont parfois décentralisées dans les régions. Leur participation à assurer l'élimination des SAO dans le cadre des plans nationaux d'élimination devient critique. La signature d'accords multipartites avec les différentes agences mènera à la mise en œuvre réussie du plan d'élimination grâce à la mise en commun d'information, d'expertise technique et autres questions connexes.
- f) Un mémoire d'entente entre le ministère de l'Environnement et les douanes est un moyen efficace d'établir des liens officiels et de coopération pour la surveillance des importations de SAO et de produits à base de SAO. Les services douaniers jouent un rôle déterminant dans la réalisation de la conformité dans plusieurs pays qui dépendent des importations. La formation et l'établissement de réseaux avec les autorités locales impliquées dans le commerce des SAO confèrent aux agents de douane les connaissances et les compétences nécessaires pour lutter contre les expéditions illégales de SAO. La collaboration des services douaniers régionaux peut aussi contribuer à lutter contre le commerce illicite et à connaître de nouvelles voies commerciales. L'implication du Bureau régional de liaison chargé du renseignement et d'autres organes régionaux de l'Organisation mondiale du commerce, comme par exemple le Bureau régional d'optimisation des ressources, peut être très utile.
- g) Les Bureaux nationaux de l'ozone ne possèdent pas de plans précis concernant les mécanismes d'après

2010. Ils travaillent actuellement aux projets d'élimination, aux plans sectoriels et aux objectifs d'élimination. Après 2010, ils devront aussi se consacrer à la consommation de HCFC, de bromure de méthyle et de méthyle chloroforme. Les réseaux régionaux jouent un rôle déterminant dans l'identification des enjeux liés à la pérennité de l'élimination des SAO et dans la simplification des échanges et de la coopération régionaux.

